

Oiseaux (extra)ordinaires de Gâtine

Rapport final des inventaires ornithologique de
l'Atlas de la Biodiversité Communale

Octobre 2022



Etude réalisée pour :

**Pays de Gâtine
Parthenay**
www.gatine.org



Avec le soutien financier de



Espace associatif Langevin Wallon
48 rue Rouget de Lisle
79000 Niort
05 49 09 24 49
contact@ornitho79.org
www.ornitho79.org

OBSERVER, CONNAÎTRE ET PROTÉGER LES OISEAUX SAUVAGES



Oiseaux (extra)ordinaire de Gâtine

Rapport final des inventaires ornithologiques de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Gâtine (79)

Etude réalisée pour :

PETR du Pays de Gâtine Poitevine
46 Boulevard Edgar Quinet, 79200 Parthenay



3

Inventaires : Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS), Clément BRAUD, Christophe LARTIGAU, Alexandra CHRISTIN et tous les bénévoles ayant contribué à la base de données Nature79.org au cours du projet.

Rédaction : Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS), Clément Braud (GODS)

Relecture : Alexis Martineau, Etienne Debenest et François Teyssié (GODS) pour la partie ornithologie.

Photographies de couverture : Laurent Desbordes (Busard Saint-Martin), Jacques Pellerin (Cigogne noire), Claudie Stenger (Bruant jaune).

Référence à utiliser : GODS, 2022 – **Oiseaux (extra)ordinaires de Gâtine**, rapport final des inventaires ornithologiques de l'Atlas de la Biodiversité Communale. Rapport d'étude pour le PETR du Pays de Gâtine, 53 p. et annexes.

Table des matières

1. Suivi des oiseaux communs du Pays de Gâtine.....	5
1.1. Matériel et méthodes.....	5
1.1.1. Plan d'échantillonnage	6
1.1.2. Points d'écoute.....	6
1.1.3. Réalisation des sessions d'écoute	8
1.1.4. Descriptions paysagères selon la méthodologie STOC.....	8
1.2. Résultats	10
1.2.1. Plus-value de l'ABC pour la connaissance ornithologique du territoire.....	10
1.2.2. Diversité spécifique	11
1.2.3. Fréquence de contact.....	12
1.2.4. Valeur patrimoniale des oiseaux nicheurs	16
1.2.5. Localisation de la valeur ornithologique de Gâtine.....	19
1.2.5.1. Le Bocage.....	20
1.2.5.2. Les milieux ouverts	28
1.2.5.3. Milieux humides	36
1.2.5.4. La forêt	44
1.2.6. Principales menaces pesant sur les Oiseaux communs de Gâtine.....	50
1.3. Conclusion et perspectives.....	51
Bibliographie.....	52
Annexe.....	53

1. Suivi des oiseaux communs du Pays de Gâtine

1.1. Matériel et méthodes

Les objectifs de ces inventaires conduits en 2020 et 2021, dans le cadre du projet d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) du Pays de Gâtine sont les suivants :

- Améliorer la connaissance générale de l'avifaune en Gâtine
- Créer les bases d'un observatoire de l'avifaune commune à l'échelle du projet de Parc Naturel Régional
- Etudier les liens entre peuplement avifaunistique et les entités paysagères de Gâtine

La méthode choisie est celle du protocole de Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC), déployée en France par le Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et le réseau LPO. Ce protocole est largement utilisé pour étudier les tendances des oiseaux communs, mais aussi l'influence de la gestion sur les peuplements avifaunistiques de sites plus ou moins étendus. Au sein de carrés de 2 kilomètres de côté, il s'agit de relever, au cours de 10 points d'écoute de 5 minutes disposés pour être représentatifs, les habitats du secteur, les oiseaux présents en période de reproduction au cours de deux passages. S'agissant de poser les bases d'un observatoire, la répétition de carrés identiques sur les deux années du projet (2020-2021) est privilégiée, afin de limiter les biais liés aux variations interannuelles. C'est la répétition, sur le long terme, des mêmes carrés qui permettra d'étudier les tendances des oiseaux communs sur ce territoire. Ce type d'observatoire est largement déployé en France au sein d'un nombre important de Parc Naturel Régionaux et de réserves de toutes sortes au travers du dispositif dénommé STOC-sites.



Le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres dispose de données récoltées selon ce protocole en 2014 et 2015 sur 12 carrés qui avaient été effectués dans le cadre du projet « Oiseaux des haies ». Afin de disposer d'éléments de comparaison et afin de réinvestir le travail réalisé, nous avons choisi d'intégrer ces carrés aux suivis effectués en 2020 et 2021. Ils ont été complétés par 8 carrés nouveaux permettant d'améliorer la couverture du territoire.

Figure 1 : matériel nécessaire pour la réalisation du protocole STOC

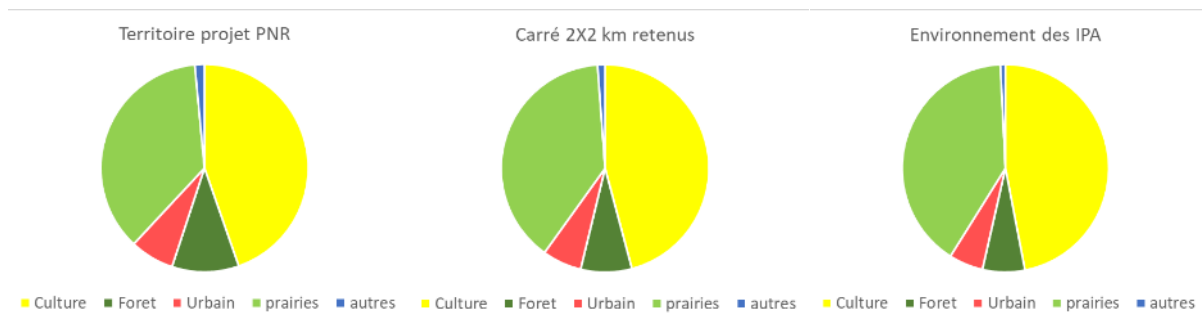


1.1.1. Plan d'échantillonnage

L'emplacement des 12 carrés issus du programme « Oiseaux des haies » est issu d'une sélection aléatoire stratifiée sur les habitats bocagers. L'objectif était alors d'être représentatif des 5 paysages de bocage identifiés par le Conservatoire d'Espace Naturel (CEN) à l'échelle des Deux-Sèvres. Les zones urbaines et les grandes vallées avaient été exclues de ce plan d'échantillonnage. Les carrés comprenant plus de 25 % de la surface sont constitués de forêts et de zones urbaines continues avaient également été éliminés. Le choix des 8 nouveaux carrés vise à améliorer la couverture du territoire, en intégrant notamment quelques carrés assez forestiers, ou situés au sein de vallées. Une analyse de la représentativité de l'occupation du sol sur les 20 carrés sélectionnés et sur les points d'écoute pré-positionnés a été effectuée grâce aux données d'occupation du sol CESBIO 2017 afin de s'assurer de leur représentativité vis-à-vis du territoire.

En regroupant les catégories d'occupation du sol en 5 grandes classes (culture, forêt, urbain, prairies, autres) nous avons calculé les surfaces de chacune d'entre elles à l'échelle du territoire du projet de PNR de Gâtine, des carrés de 2 X 2 km retenus pour l'échantillonnage avifaune et dans un rayon de 200 mètres autour des IPA positionnés. L'analyse montre une bonne représentativité des carrés et des points choisis pour 5 grands types d'occupation du sol étudié.

Figure 2 : occupation du sol à l'échelle du territoire et de l'échantillon inventorié



1.1.2. Points d'écoute

Au sein des carrés de 2 X 2 km sélectionnés, 10 points d'écoute ont été positionnés aléatoirement selon une grille prédéfinie et sont rapprochés des chemins et routes situés à proximité, de manière à être distant d'au moins 400 mètres les uns des autres. L'objectif est que ces carrés soient accessibles facilement, le long de voies publiques, afin de garantir dans le temps la reproductibilité du protocole. Chaque point est identifié par un numéro unique.

La carte page suivante présente le plan d'échantillonnage retenu, et la carte ci-contre montre, à titre d'exemple, l'emplacement des points d'écoute sur un carré d'inventaire, à St-Aubin-le-Cloud.

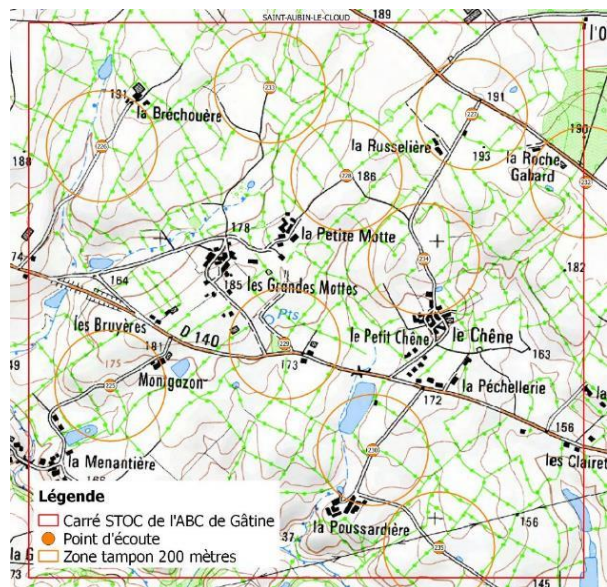


Figure 3 : exemple d'un carré inventorié et des points d'écoute réalisés

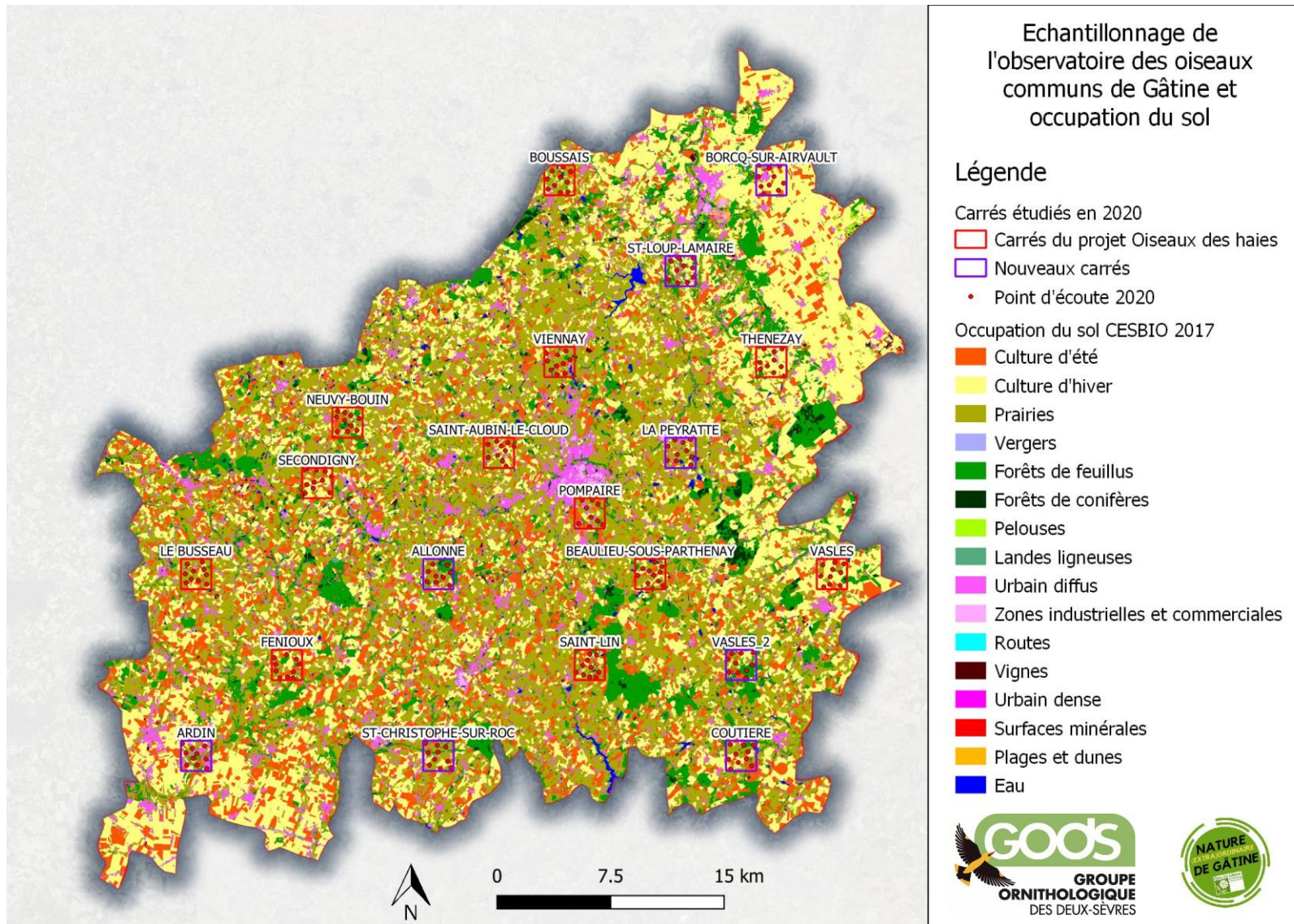


Figure 4 : plan d'échantillonnage réalisé dans le cadre des inventaires ornithologiques

1.1.3. Réalisation des sessions d'écoute

1.1.3.1. Matériel

Un jeu de cartes a été distribué à chaque observateur au début de chaque période d'inventaire. Celui-ci comprend une carte générale du carré (fond IGN 25 000^{ème}) et 10 cartes de point d'écoute en double exemplaire, une pour chaque passage. Les cartes contiennent un cartouche permettant de relever les informations suivantes : date, heure, météo, etc... et une vue aérienne d'une zone tampon de 200 mètres autour du point. Les oiseaux ont donc été positionnés dans la sphère des 200 mètres. Les oiseaux contactés au-delà de cette zone sont également notés, mais non positionnés précisément sur la carte.

1.1.3.2. Période de passage

Deux sessions d'écoute sur chacun des 10 points ont lieu au cours de la saison de reproduction. La première session a lieu du 1^{er} avril au 8 mai et la seconde du 15 mai au 15 juin. Un minimum de 4 semaines d'intervalle doit être respecté entre les deux passages. Les points sont réalisés dans le même ordre entre le premier et le second passage. Les différents carrés réalisés par un observateur sont également parcourus dans le même ordre lors du premier et du second passage. Les points d'écoute sont réalisés à partir de l'heure de lever du soleil et dans les 3 heures suivantes. Chaque session d'écoute permet de réaliser l'intégralité des 10 points.

1.1.3.3. Notation des espèces et des comportements

Les abréviations d'espèces utilisées par les observateurs sur les cartes de points d'écoute sont laissées à la discrétion de ceux-ci. La mention des individus chanteurs est toutefois indispensable, ainsi que la mention des éventuels comportements reproducteurs observés, par l'intermédiaire des listes de « code atlas ».

A titre d'exemple, deux Fauvettes à noires construisant un nid pourront être notées de la manière suivante : 2 FTN¹⁰ ou FTN₂¹⁰

1.1.4. Descriptions paysagères selon la méthodologie STOC

La méthodologie du protocole STOC prévoit une description de l'environnement des points d'écoute à partir du tableau ci-dessous.

Figure 5 : description de l'environnement des points d'écoute par la méthode STOC

Nom de l'observateur					Date		Département		N° carré	
N° point	Habitat principal				Habitat secondaire					
	1	2	3	4	1	2	3	4		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Elle consiste à décrire l'habitat principal au travers de 7 grandes catégories, que l'on peut ensuite décliner avec un degré de précision comportant jusqu'à 3 niveaux. Si nécessaire, il est possible d'adjoindre un habitat secondaire, décrit selon la même modalité. Les grands types d'habitats sont :

- **A.** Forêt (arbres > 5m de hauteur)
- **B.** Buissons (ou jeune forêt < 5m de hauteur)
- **C.** Pelouses, marais et landes
- **D.** Milieux agricoles
- **E.** Milieux bâtis ou urbanisés
- **F.** Milieux aquatiques
- **G.** Rochers terrestres ou côtiers

A titre d'exemple, voici le détail des possibilités de description de l'habitat pour celui que nous rencontrerons très souvent dans cette étude :

D. Milieux agricoles

- | | | |
|--|---------------------------------|----------------------|
| 1 Prairie cultivée | 1 Haies avec arbres | 1 Non pâturé |
| 2 Prairie non cultivée | 2 Haies sans arbres | 2 Pâturé |
| 3 Mixité prairie / cultures | 3 Ligne d'arbres sans haie | 3 Céréales |
| 4 Grandes cultures | 4 Autres limites de terrain | 4 Maïs |
| 5 Verger / vignes / maraîchers (mur, fossé...) | 5 Groupes isolés de 1-10 arbres | 5 Tournesol |
| 6 Autres types de cultures | 6 Cour de ferme, basse-cour | 6 Colza |
| | 7 Pas de haie | 7 Cultures à racines |
| | | 8 Sol nu |
| | | 9 Autres cultures |
| | | 10 Rizières |

1.2. Résultats

Au cours de ces inventaires, 14 827 données d'observations ornithologiques concernant 106 espèces ont été recueillies sur 195 points d'écoute et réparties dans 36 des 88 communes du territoire de l'Atlas de la Biodiversité Communale du Pays de Gâtine. Cela représente au total 65 heures d'écoute de l'avifaune.

- 7 446 données pour 93 espèces en 2020
- 7 355 données pour 98 espèces en 2021

Quatre-vingt-trois d'entre elles ont fait l'objet d'observations liées à la reproduction, sachant qu'en réalité, 96 sont des nicheurs effectifs du territoire. Ces premiers chiffres démontrent l'importante diversité spécifique de la Gâtine, en lien direct avec sa diversité paysagère.

1.2.1. Plus-value de l'ABC pour la connaissance ornithologique du territoire

Les inventaires ont permis une amélioration significative des connaissances à l'échelle des vingt mailles inventoriées, car en plus des inventaires standardisés, le déplacement des ornithologues a permis de récolter des données *ad libitum*. Ainsi, le tableau ci-dessous montre la progression de la diversité spécifique sur les mailles de l'inventaire, pour l'ensemble des données standardisées collectées, avant le début de l'inventaire ornithologique en 2020 et après. La date « charnière » de référence retenue est le 1^{er} janvier 2020. Ce tableau comprend également les données issues des prospections des salariés et bénévoles en dehors du cadre strict de l'inventaire protocolé.

Fig. 6 : évolution de la diversité spécifique des 20 mailles inventoriées selon le protocole STOC

Nom des mailles inventoriées	Diversité spécifique		Evolution
	Avant les inventaires ABC	Après les inventaires ABC	
ALLONNE	44	65	148%
ARDIN	63	67	106%
BEAULIEU-SOUS-PARTHENAY	96	109	114%
BORCQ-SUR-AIRVAULT	69	84	122%
BOUSSAIS	68	88	129%
COUTIERE	87	99	114%
FENIOUX	57	72	126%
LA PEYRATTE	106	122	115%
LE BUSSEAU	50	74	148%
NEUVY-BOUIN	43	58	135%
POMPAIRE	68	77	113%
SAINT-LOUP-LAMAIRE	66	123	186%
SECONDIGNY	42	57	136%
ST-AUBIN-LE-CLOUD	51	65	127%
ST-CHRISTOPHE-SUR-ROC	47	77	164%
ST-LIN	59	70	119%
THENEZAY	71	83	117%
VASLES	34	63	185%
VASLES_2	23	78	339%
VIENNAY	103	116	113%

L'analyse de ce tableau montre une évolution logiquement favorable, mais on note que le constat est particulièrement marqué sur certaines mailles peu connues du territoire, comme par exemple celle de VASLES_2, qui montre une multiplication par 3 de sa diversité spécifique. C'est également le cas, de manière moins spectaculaire pour les mailles de VASLES et de ST-CHRISTOPHE-SUR-ROC. A noter que pour certaines mailles, comme celle de ST-LOUP-LAMAIRE, la présence de bénévoles très actifs du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres est aussi en partie responsable de l'augmentation spectaculaire de la diversité spécifique connue.

1.2.2. Diversité spécifique

La diversité spécifique moyenne observée sur les points (cumul des deux passages) est de 18,66 espèces par point en 2020. Ce chiffre est élevé, en nette augmentation par rapport à l'étude de 2014-2015 où 15,7 espèces par point avaient été notées dans les bocages des Deux-Sèvres (Braud, 2017). À titre de comparaison, ce chiffre est supérieur à ceux observés lors des précédentes enquêtes thématiques du GODS sur les oiseaux des forêts en 2011 et 2012 (10,1 ; Braud *et al.*, 2014) et ceux des rivières en 2013 et 2014 (14,1 ; Passerault *et al.*, 2015).

Cela pourrait suggérer que les bocages de Gâtine sont en général plus riches que la moyenne des bocages Deux-Sévriens. Toutefois, ce n'est probablement pas ce qui explique cette différence car en 2014-2015, la diversité spécifique moyenne sur les 12 carrés du territoire du Pays de Gâtine était de 13,01 espèces par point, soit inférieur à la moyenne départementale.

Cette très nette différence pourrait donc s'expliquer plutôt par l'ajout des 8 nouveaux carrés. La couverture du territoire est améliorée à la fois dans ces secteurs les plus ouverts (Airvault, Ardin) mais aussi dans les secteurs de bocage les plus préservés incluant souvent des boisements (Allonne, Vasles 2, Coutières) et dans les zones de transition entre plaines et bocages, souvent riches (St-Loup-Lamairé, La Peyratte, Saint-Christophe-sur-Roc).

Pour comprendre un peu plus ces évolutions, il convient d'étudier la diversité spécifique des carrés au cours de chacun des passages, pour étudier d'une part, la variabilité inter-annuelle, qui peut être forte, et ainsi pouvoir dégager les éléments comparatifs pertinents.

Figure 7 : diversité spécifique à l'échelle des carrés inventoriés en 2014-2015, 2020 et 2021

Nom des mailles inventoriées	Diversité spécifique des carrés		
	2014-2015	2020	2021
ALLONNE	Non étudié	46	47
ARDIN	Non étudié	45	40
BEAULIEU-SOUS-PARTHENAY	52	58	54
BORCQ-SUR-AIRVAULT	Non étudié	44	46
BOUSSAIS	44	55	50
COUTIERE	Non étudié	51	51
FENIOUX	42	51	53
LA PEYRATTE	Non étudié	55	55
LE BUSSEAU	38	48	55
NEUVY-BOUIN	40	46	43
POMPAIRE	37	39	48
SAINT-LOUP-LAMAIRE	Non étudié	50	47
SECONDIGNY	38	38	43
ST-AUBIN-LE-CLOUD	40	44	44
ST-CHRISTOPHE-SUR-ROC	Non étudié	40	38
ST-LIN	41	45	44
THENEZAY	50	48	50
VASLES	26*	49	42
VASLES_2	Non étudié	54	50
VIENNAY	50	52	51
MOYENNE TOTAL	42,9	47,9	47,5
MOYENNE 2014/15 et 2020/21	42,9	47,6	48,6

*Valeur non comparable, exclue des moyennes car un seul passage effectué

Globalement la diversité spécifique sur les carrés est très stable entre 2020 et 2021, alors qu'elle montre parfois des écarts importants avec la période 2014-2015. Aucune explication définitive ne pourra malheureusement être formulée, car la variabilité inter-annuelle de ce type d'indicateur peut être forte. Elle peut être liée aux évolutions des populations d'oiseaux, mais aussi à des effets en lien avec les conditions météorologiques, ou encore avec l'effet « observateur », c'est-à-dire la variation de la capacité de l'observateur à détecter les oiseaux. On note toutefois que globalement, les carrés à forte diversité en 2014-2015 sont toujours « bons » en 2020-2021 et qu'il en va globalement de même pour les carrés à faible diversité.

1.2.3. Fréquence de contact

En 2020 et 2021, les 10 espèces les plus contactées sur les points d'écoute réalisés sont la Fauvette à tête noire, le Pinson des arbres, le Pigeon ramier, le Merle noir, le Rossignol philomèle, l'Hypolaïs polyglotte, le Pouillot véloce, la Corneille noire, la Mésange charbonnière et l'Etourneau sansonnet. Il s'agit d'espèces ubiquistes qui s'accommodent d'une grande diversité de milieux boisés ou buissonnants pour nicher. Le tableau ci-dessous présente les fréquences de contact de l'ensemble des espèces pour la période 2014-2015 et 2020-2021 (moyenne des 2 années). Nous avons également calculé la variation de cette fréquence de contact. L'évolution des espèces contactées en moyenne sur moins de 20% des points (soit 39 points sur 195 comparables) sont grisées, car ce faible nombre de contact entraîne une faible significativité de l'évolution.

Figure 7 : fréquence de contact des espèces en 2020, 2014-2015 et évolution

Nom espèce	Fréquence de contact		Evolution 2014/15 > 2020/21
	2014-2015	Moyenne 2020-2021	
Rougegorge familier	25,0%	53,1%	28,1%
Moineau domestique	13,8%	33,8%	20,0%
Étourneau sansonnet	42,2%	61,8%	19,6%
Huppe fasciée	12,9%	31,1%	18,2%
Mésange charbonnière	48,3%	65,4%	17,1%
Pigeon ramier	75,9%	92,5%	16,7%
Linotte mélodieuse	6,9%	23,2%	16,3%
Chardonneret élégant	14,7%	29,8%	15,2%
Pie bavarde	6,9%	18,9%	12,0%
Rossignol philomèle	69,0%	80,7%	11,7%
Hypolaïs polyglotte	56,9%	68,4%	11,5%
Grive musicienne	35,3%	46,1%	10,7%
Bergeronnette grise	10,3%	20,6%	10,3%
Tarier pâtre	6,9%	16,7%	9,8%
Corneille noire	56,0%	65,8%	9,8%
Fauvette grisette	50,9%	60,1%	9,2%
Bruant zizi	35,3%	44,3%	9,0%
Pipit farlouse	6,0%	14,9%	8,9%
Alouette lulu	28,4%	37,3%	8,8%
Pic vert	8,6%	16,7%	8,0%
Canard colvert	6,9%	13,2%	6,3%
Loriot d'Europe	10,3%	16,2%	5,9%
Tourterelle turque	12,1%	17,1%	5,0%
Rougequeue noir	7,8%	12,3%	4,5%
Pic épeiche	17,2%	21,1%	3,8%
Fauvette des jardins	13,8%	16,2%	2,4%
Pie-grièche écorcheur	6,0%	8,3%	2,3%
Fauvette à tête noire	95,7%	97,8%	2,1%
Pinson des arbres	95,7%	97,4%	1,7%
Buse variable	21,6%	22,8%	1,3%
Grimpereau des jardins	13,8%	14,9%	1,1%
Mésange bleue	52,6%	53,5%	0,9%
Faucon crécerelle	11,2%	11,8%	0,6%
Héron cendré	7,8%	8,3%	0,6%
Faisan de Colchide	20,7%	20,6%	-0,1%
Geai des chênes	19,8%	19,7%	-0,1%
Coucou gris	54,3%	53,1%	-1,2%
Merle noir	92,2%	90,4%	-1,9%
Tourterelle des bois	38,8%	36,8%	-2,0%
Corbeau freux	9,5%	7,0%	-2,5%
Hirondelle rustique	20,7%	17,5%	-3,1%
Accenteur mouchet	50,9%	47,4%	-3,5%
Bruant jaune	37,9%	33,3%	-4,6%
Pipit des arbres	22,4%	17,1%	-5,3%
Troglodyte mignon	64,7%	58,8%	-5,9%
Pouillot véloce	75,9%	68,0%	-7,9%
Verdier d'Europe	19,0%	9,2%	-9,8%
Alouette des champs	37,1%	27,2%	-9,9%

Lorsque l'on s'intéresse à l'évolution de ces fréquences de contact entre la campagne de 2014-2015 et celle de 2020-2021, il est remarquable de noter que l'on retrouve, dans le groupe, des espèces à tendance « négative », plusieurs espèces des passereaux aujourd'hui menacés et depuis peu inscrits sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France Métropolitaine (UICN, 2016).

Ainsi, l'Alouette des champs, le Pouillot véloce, le Troglodyte mignon, le Bruant jaune, l'Accenteur mouchet, la Tourterelle des bois, le Merle noir et le Coucou gris semblent connaître un déclin jugé significatif sur le territoire au cours de la période. Bon nombre de ces espèces sont d'ailleurs considérées comme menacées sur les listes rouges régionales ou nationale. C'est le cas de l'Alouette des champs (VU), de la Tourterelle des Bois (VU) et du Bruant jaune (VU). Ce dernier est d'ailleurs considéré comme en fort déclin dans la récente analyse des données provenant du Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) réalisés récemment à l'échelle du Poitou-Charentes (Ouvrard *et al.*, 2021).



Alouette des champs © Fabrice Conort

Les autres sont classées « Préoccupation mineure » sur les listes rouges, mais plusieurs d'entre elles sont des espèces d'affinités plutôt forestières, en lien avec les bocages bien conservés riches en arbres, et se sont révélées comme « en déclin modéré » dans l'analyse régionale du STOC. C'est le cas du Pouillot véloce, du Coucou gris et du Troglodyte mignon.



Coucou gris © Jacques Pellerin

Concernant les autres espèces dont le déclin observé n'est pas considéré comme significatif, on retrouve à la fois des espèces classées « Vulnérable » (Verdier d'Europe) ou « quasi-menacée » (Hirondelle rustique) sur les listes rouges nationales et régionales, mais aussi le Pipit des arbres ou le Corbeau freux, classé « préoccupation mineure » mais dont les populations sont considérées comme « en déclin » en France, voir en Europe dans le cas du Pipit des arbres. Dans ce contexte, la poursuite des suivis dans le cadre d'un futur observatoire des Oiseaux Communs de Gâtine devrait permettre d'étayer également ce déclin.

Un certain nombre d'espèces peuvent être considérées comme stables entre les deux périodes, mais on note que les tendances d'évolution comprises entre -1% et +5% ne sont pas significatives pour beaucoup d'espèces. Les légères augmentations constatées pour les Mésanges bleues, Buse variable, Pinson des arbres ou Fauvette à tête noire peuvent être le reflet d'une réalité sur le territoire dans la mesure où elles sont considérées comme stables ou en légère augmentation à l'échelle régionale (Pinson des arbres), nationale ou même européenne (Mésange bleue).

Du côté des augmentations, la liste des espèces connaissant une augmentation de plus de 5% de leur fréquence de contact est assez importante, avec pas moins de quatorze espèces pour lesquelles l'augmentation est considérée comme significative. Parmi elles, on retrouve un certain nombre d'espèces qui sont des généralistes en augmentation au niveau national. Il s'agit de la Mésange charbonnière, du Pigeon ramier, du Rossignol philomèle, de l'Hypolaïs polyglotte et de la Corneille noire. Un certain nombre d'autres espèces sont également en augmentation au niveau national ou

Européen, et ces tendances semblent se confirmer en Gâtine : c'est le cas de l'Alouette lulu, de la Huppe fasciée, du Bruant zizi ou même de la Fauvette grisettes. Ces espèces d'affinité plutôt thermophiles pourraient bénéficier des modifications liées au réchauffement climatiques. Enfin, les résultats sont plus difficiles à interpréter pour d'autres espèces, comme le Rougegorge familier, en augmentation en Europe, mais qui semble avoir connu en France des années « creuses » au milieu des années 2010. L'augmentation observée pour le Moineau domestique et l'Etourneau sansonnet n'est pas en adéquation avec les tendances à la légère diminution observée en France et en Europe. Il est possible que la qualité des habitats encore présents en Gâtine soit à l'origine d'une augmentation locale dans un contexte par ailleurs défavorable. Enfin, le cas du Chardonneret pourrait également être similaire, même si les indices manquent, car l'espèce est plutôt stable en France ces dernières années.

De nombreuses autres espèces ont également des tendances jugées positives (évolution supérieure à +5% de la fréquence de contact) mais le nombre de données reste trop limité pour garantir la fiabilité des résultats. Comme dans toute analyse de tendance, c'est la répétition des suivis sur le long terme qui permettra de compléter ces analyses et de mieux comprendre les évolutions de tendances de l'avifaune commune du territoire.

1.2.4. Valeur patrimoniale des oiseaux nicheurs

Pour cette analyse globale de la valeur patrimoniale, nous avons choisi d'agrèger la liste des espèces issues à la fois du programme de suivi des carrés STOC que nous venons de présenter, mais aussi les informations issues des inventaires spécifiques sur les fermes, en 2021 et 2022 et sur les forêts en 2022. Ces inventaires se concentrent sur la période de reproduction, aussi nous ne traiterons dans cette analyse que les espèces nicheuses

Parmi les 145 espèces inventoriées, 114 sont des espèces nicheuses sur le territoire, soit qu'elles ont été notées comme telle au cours des inventaires, soit qu'elles soient connues nicheuses à l'échelle du territoire au cours des 10 dernières années. Parmi elles, 65 sont des espèces « patrimoniales » c'est-à-dire qu'elles sont concernées par l'une ou l'autre des trois listes retenues :



Pie-grièche à tête rousse © Etienne Debenest

- Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs (PCN, 2018)
- Liste rouge nationale des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (UICN *et al.*, 2016)
- Espèces inscrites à l'annexe I de la Directive Européenne « Oiseaux ».

Afin de hiérarchiser ces espèces, nous utilisons un système de notation qui attribue des points au différents statut (NT = 1 ; VU = 2 ; EN = 3 ; Annexe I = 1). En cumulant ces points pour chacune des espèces, on obtient un classement permettant de hiérarchiser les espèces selon leur degré de patrimonialité (Forte > 3 ; Moyenne = 2 ; Faible = 1). Les résultats de cette analyse patrimoniales sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Certaines espèces sont liées à des milieux bien particuliers et n'ont pas été réellement étudiées par les différents types de protocole d'inventaire. C'est le cas notamment pour les oiseaux d'eau (Grèbe huppé, Grand Cormoran, Mouette rieuse, Rousserole effarvate) qui ont pu être relevées ponctuellement. Aussi, pour la plupart des cartes ci-dessous, nous avons fait le choix d'inclure les données de reproduction des espèces depuis 10 ans sur le territoire de la Gâtine.

En revanche, grâce à la prise en compte des inventaires réalisés sur les fermes et au sein des massifs boisés, beaucoup d'espèces de ces milieux ont pu être analysées. La répartition et l'abondance seront des éléments de comparaison très intéressants pour comprendre la richesse du bocage de Gâtine. C'est notamment le cas pour la Tourterelle des bois, l'Alouette des champs, la Mésange nonnette, la Linotte mélodieuse, le Bruant jaune et le Bruant proyer. Il est en revanche plus difficile de conclure sur quelques espèces patrimoniales qui sont très liées aux milieux bâtis, comme le Serin cini, le Verdier d'Europe et le Chardonneret élégant.

Figure 8 : liste des oiseaux patrimoniaux nicheurs inventoriés de 2020 à 2022 dans le cadre de l'ABC

Nom espèce	Liste rouge régionale	Liste rouge nationale	Protection France	Directive Oiseau	Valeur Patrimoniale	Trame principale
Outarde canepetière	EN	EN	P	I	Forte	Milieux ouverts
Martin-pêcheur d'Europe	NT	VU	P	I	Forte	Humide
Pouillot fitis	CR	NT	P		Forte	Micro-milieux
Pie-grièche à tête rousse	EN	VU	P		Forte	Bocage
Fuligule milouin	VU	VU	C		Forte	Humide
Bihoreau gris	VU	NT	P	I	Forte	Humide
Élanion blanc	NA	VU	P	I	Forte	Milieux ouverts
Busard des roseaux	VU	NT	P	I	Forte	Milieux ouverts
Busard cendré	NT	NT	P	I	Forte	Milieux ouverts
Tourterelle des bois	VU	VU	C		Forte	Bocage
Pic épeichette	NT	VU	P		Forte	Bocage
Traquet motteux	EN	NT	P		Forte	Milieux ouverts
Cisticole des joncs	NT	VU	P		Forte	Ubiquiste
Pouillot siffleur	EN	NT	P		Forte	Forêt
Mésange noire	CR	LC	P		Forte	Forêt
Pie-grièche écorcheur	NT	NT	P	I	Forte	Bocage
Serin cini	NT	VU	P		Forte	Ubiquiste
Verdier d'Europe	NT	VU	P		Forte	Ubiquiste
Chardonneret élégant	NT	VU	P		Forte	Ubiquiste
Linotte mélodieuse	NT	VU	P		Forte	Ubiquiste
Bruant jaune	NT	VU	P		Forte	Bocage
Bondrée apivore	VU	LC	P	I	Moyenne	Forêt
Busard Saint-Martin	NT	LC	P	I	Moyenne	Milieux ouverts
Faucon crécerelle	NT	NT	P		Moyenne	Ubiquiste
Échasse blanche	NT	LC	P	I	Moyenne	Humide
Œdicnème criard	NT	LC	P	I	Moyenne	Milieux ouverts
Vanneau huppé	VU	NT	C		Moyenne	Humide
Mouette rieuse	VU	NT	P		Moyenne	Humide
Sterne pierregarin	VU	LC	P	I	Moyenne	Humide
Pigeon colombin	EN	LC	C		Moyenne	Bocage
Martinet noir	NT	NT	P		Moyenne	Ubiquiste
Pic noir	VU	LC	P	I	Moyenne	Forêt
Pic mar	NT	LC	P	I	Moyenne	Forêt
Alouette lulu	NT	LC	P	I	Moyenne	Bocage
Alouette des champs	VU	NT	C		Moyenne	Milieux ouverts
Hirondelle rustique	NT	NT	P		Moyenne	Ubiquiste
Hirondelle de fenêtre	NT	NT	P		Moyenne	Ubiquiste
Tarier pâtre	NT	NT	P		Moyenne	Ubiquiste
Locustelle tachetée	VU	NT	P		Moyenne	Micro-milieux
Fauvette des jardins	NT	NT	P		Moyenne	Bocage
Roitelet huppé	VU	NT	P		Moyenne	Forêt
Gobemouche gris	NT	NT	P		Moyenne	Ubiquiste
Caille des blés	VU	LC	C		Faible	Milieux ouverts
Grèbe huppé	VU	LC	P		Faible	Humide
Grand Cormoran	VU	LC	P		Faible	Humide
Aigrette garzette	LC	LC	P	I	Faible	Humide
Milan noir	LC	LC	P	I	Faible	Ubiquiste
Faucon hobereau	NT	LC	P		Faible	Humide

Nom espèce	Liste rouge régionale	Liste rouge nationale	Protection France	Directive Oiseau	Valeur Patrimoniale	Trame principale
Gallinule poule-d'eau	NT	LC	C		Faible	Humide
Petit Gravelot	VU	LC	P		Faible	Humide
Effraie des clochers	VU	LC	P		Faible	Ubiquiste
Chevêche d'Athéna	NT	LC	P		Faible	Bocage
Engoulevent d'Europe		LC	P	I	Faible	Forêt
Gorgebleue à miroir		LC	P	I	Faible	Milieux ouverts
Grive draine	NT	LC	C		Faible	Ubiquiste
Bouscarle de Cetti	LC	NT	P		Faible	Humide
Rousserolle effarvate	VU	LC	P		Faible	Humide
Fauvette grissette	NT	LC	P		Faible	Ubiquiste
Pouillot de Bonelli	NT	LC	P		Faible	Forêt
Mésange nonnette	VU	LC	P		Faible	Bocage
Mésange huppée	VU	LC	P		Faible	Forêt
Choucas des tours	NT	LC	P		Faible	Ubiquiste
Moineau domestique	NT	LC	P		Faible	Ubiquiste
Grosbec casse-noyaux	NT	LC	P		Faible	Forêt
Bruant proyer	VU	LC	P		Faible	Milieux ouverts

Légende : les espèces en gras sont relevées nicheuses au cours des inventaires de l'ABC (2020-2022)

Listes rouges : NT = quasi-menacé, VU = vulnérable, EN = En danger ; CR = en danger critique ;

Protection France : P = protégée ; C = chassable ; Directive Oiseau : I = inscrite à l'annexe I

1.2.5. Localisation de la valeur ornithologique de Gâtine

A partir de cette liste d'espèces patrimoniales, nous avons souhaité constituer un atlas des espèces patrimoniales de Gâtine. Il existe d'autres enjeux ornithologiques sur le territoire, notamment concernant les micro-milieus (carrières, zones humides, etc.) mal couvert par les inventaires de l'ABC et pour les espèces hivernantes ou migratrices du territoire, par exemple pour la Cigogne noire migratrice. Le présent atlas cartographique donne cependant une image assez fidèle des grands enjeux ornithologiques du territoire, en particulier pour les espèces nicheuses. Pour ce faire, nous avons choisi d'intégrer l'ensemble des données de chacune des espèces patrimoniales traitées à l'échelle du territoire. Nous avons choisi de les présenter par trame, avec le fond de carte des travaux menés dans le cadre de la Trame Verte et Bleue du territoire. Les espèces ubiquistes, c'est-à-dire qui sont présente dans une diversité de milieux naturels de Gâtine ne sont pas présentées tout comme les espèces qui n'ont pas été notées nicheuses au cours des trois années du projet, mais au cours d'études antérieures. Il ne s'agit pas d'un atlas exhaustif, mais bien d'une sélection des espèces reflétant les principaux enjeux du territoire.

A titre d'exemple, l'Élanion blanc, illustré ci-dessous, est une espèce nouvellement nicheuse en Gâtine qui, bien qu'ayant une valeur patrimoniale forte si l'on se réfère aux classements, n'est pas très exigeante sur le plan écologique et peut se rencontrer dans une large gamme d'habitats. Elle n'est donc pas présentée dans l'atlas cartographique ci-dessous.

Figure 9 : Élanion blanc, juvéniles au nid.



1.2.5.1. Le Bocage

Pie-grièche à tête rousse *Lanius senator*

Liste rouge nationale : **VU**

Liste rouge régionale : **EN**

Directive Oiseau : -

Ce passereau spécialiste des insectes de grande taille, inféodé à l'élevage et au bocage trouve sa principale population nicheuse du département sur le territoire du Projet de Parc Naturel Régional, avec 5 à 10 couples selon les années. Il s'agit de l'un des trois noyaux principaux de reproduction à l'échelle de la Nouvelle-



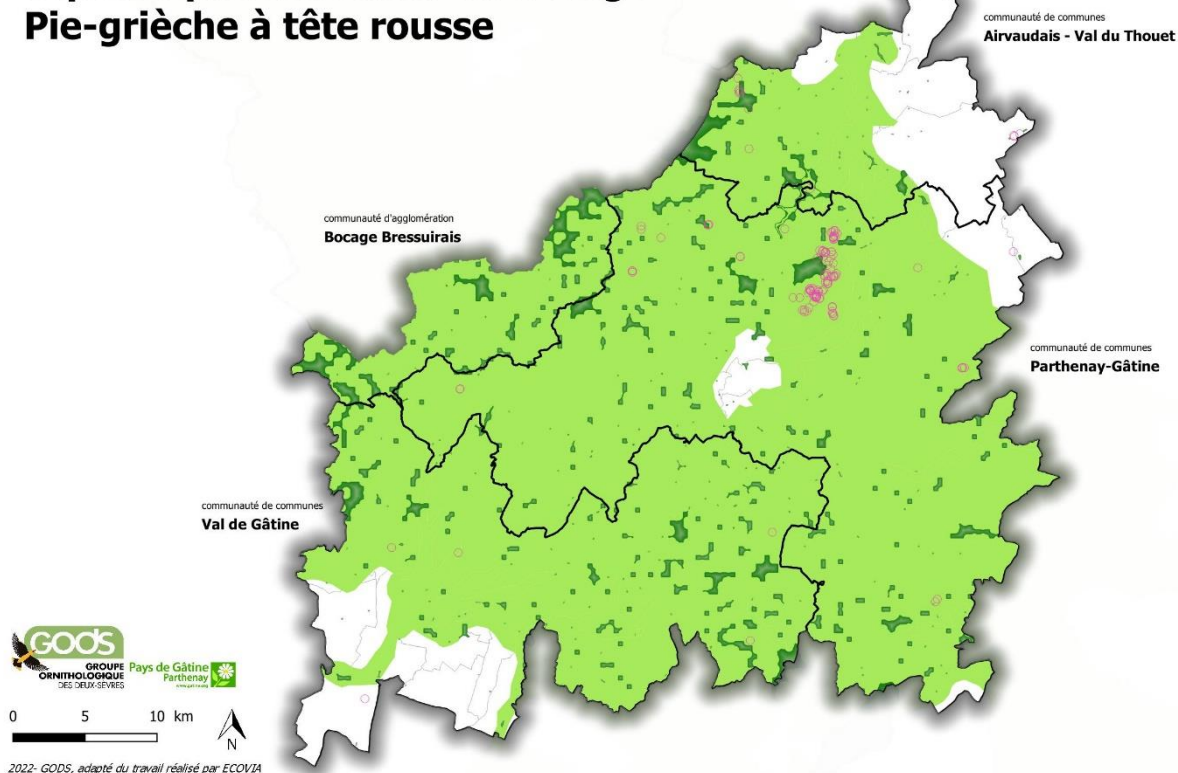
©Jacques Pellerin

Aquitaine. Au niveau national, s'il on excepte la petite population Mayennaise, il s'agit de la population la plus au nord-ouest, pour cette espèce méditerranéenne d'affinité thermophile.

On la rencontre donc principalement dans les bocages secs du nord-est de la Gâtine, et singulièrement sur la commune de Gourgé et quelques-unes de ces voisines. Elle est menacée par la disparition de l'élevage, qui entraîne le retournement des prairies où elle trouve sa nourriture, et par la disparition des haies, notamment les alignements de vieux chênes en milieu de parcelle, qui sont particulièrement recherché.

20

Espèces patrimoniales du bocage Pie-grièche à tête rousse



Liste rouge nationale : **VU**

Liste rouge régionale : **VU**

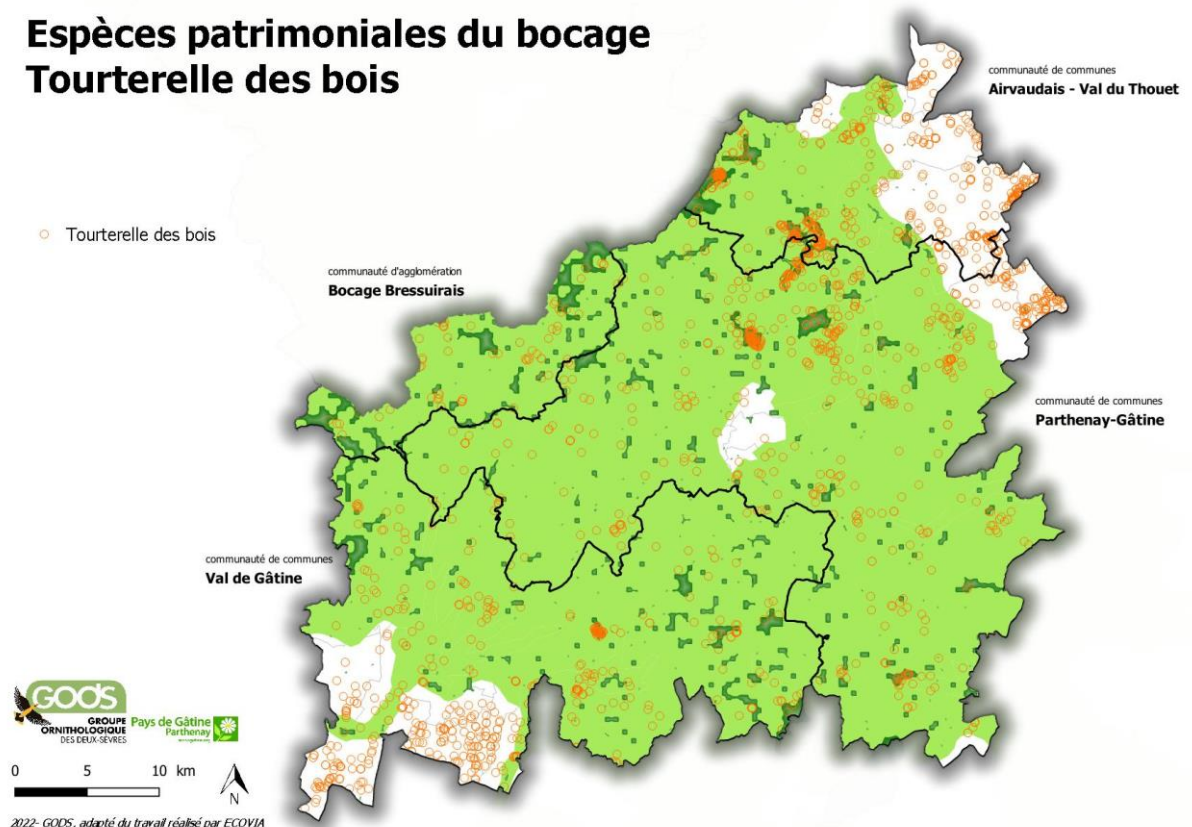
Directive Oiseau : non inscrit

L'espèce subit un fort déclin en Europe et en France, qui a entraîné son classement récent en espèce « vulnérable » sur la liste rouge européenne. En Gâtine, l'espèce est encore relativement abondante, où elle affectionne les haies multistrates, et une mosaïque de prairies et de cultures. Elle a spécifiquement besoin d'une strate arbustive, car l'essentiel des nids est construit entre 2 et 4 mètres de haut, comprenant des arbustes épineux (Prunellier, Aubépine) et des lianes (Lierre, Chèvrefeuille, etc.).

Elle est recensée sur la totalité des fermes étudiées dans le cadre de l'ABC de Gâtine, mais il est probable que la diminution de la qualité des haies du territoire, notamment avec la généralisation de la taille sommitale, constitue la principale menace qui pèse sur l'espèce.



Espèces patrimoniales du bocage Tourterelle des bois



Pic épeichette Dryobates minor

Liste rouge nationale : **VU**

Liste rouge régionale : **NT**

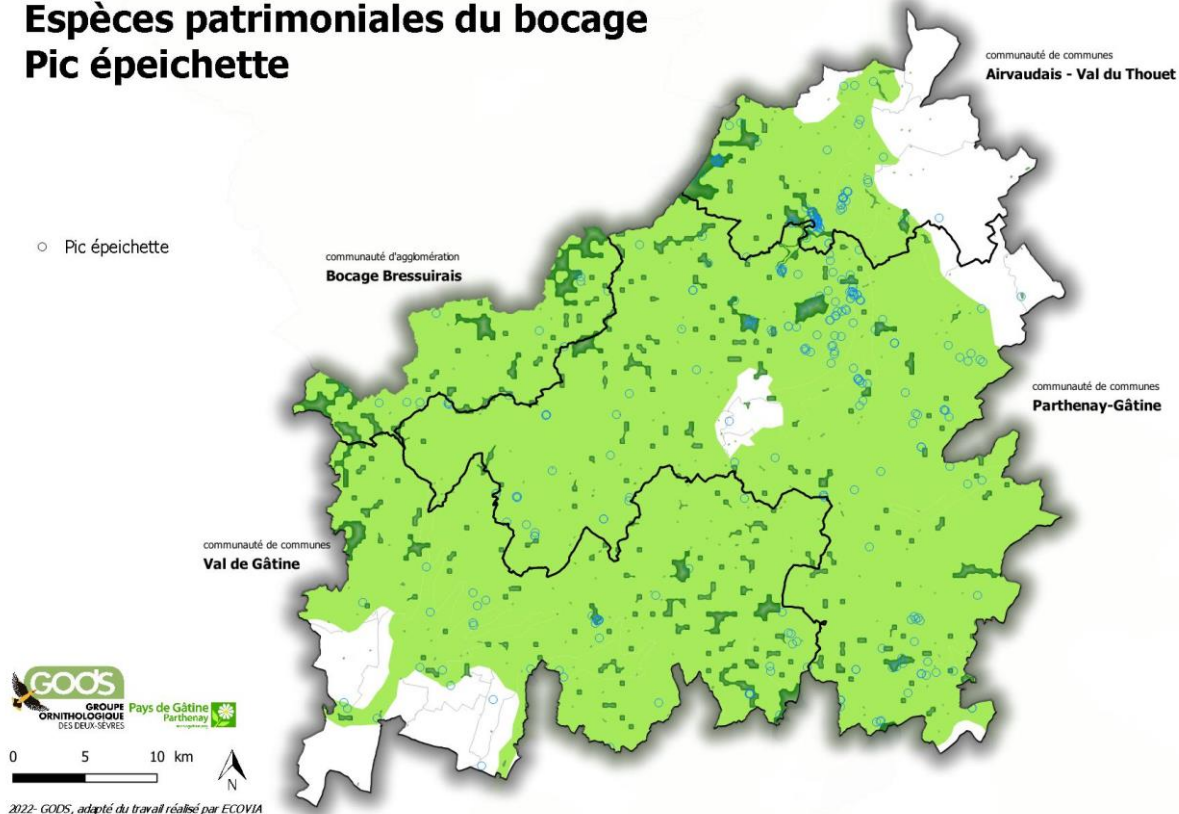
Directive Oiseau : **non inscrit**

Le Pic épeichette est une espèce mal connue, car relativement discrète. Il fréquente à la fois les boisements humides, les forêts de feuillus, les vergers, les parcs et les alignements d'arbres. La présence de vieux arbres dans tous ces habitats est un facteur qui favorise encore sa présence.



Les diminutions observées de ces populations au niveau nationale seraient d'ailleurs dû à la raréfaction de ces vieux arbres, l'enrésinement de la forêt dans certaines régions, menaces qui pèsent d'ailleurs sur l'espèce également en Gâtine.

Espèces patrimoniales du bocage Pic épeichette



Liste rouge nationale : **VU**

Liste rouge régionale : **NT**

Directive Oiseau : **non inscrit**

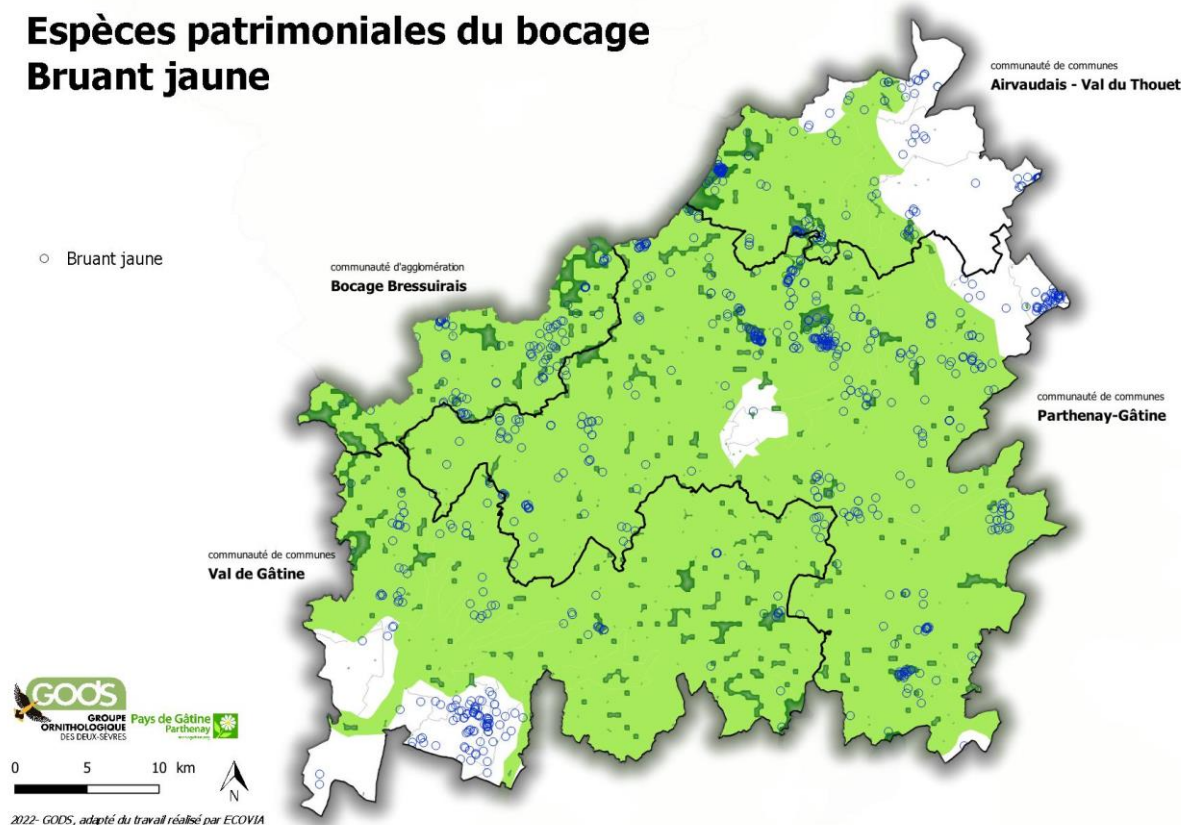
Le Bruant jaune est une espèce des paysages ouverts parsemés de haies, de buissons ou d'arbres isolés, et il évite les grandes plaines cultivées comme les bocages très denses (Issa & Muller, 2015). Il apprécie également les stades pionniers des successions forestières et des landes.



©Jacques Pellerin

La tendance de la population européenne, considérée comme en « déclin modéré » depuis 1980 (EBCC, 2015), tout comme celle en « fort déclin » au niveau national depuis 10 ans (Jiguet, 2016) ayant justifié son inscription comme « quasi-menacée » sur la liste rouge nationale des oiseaux nicheurs, fait du Bruant jaune une espèce patrimoniale de premier plan en Gâtine. Cette diminution est dû à la fois à des modifications dans les pratiques agricoles qui réduise la disponibilité en petite graine, notamment en période internuptiale, accroissant la mortalité hivernale et à la disparition des sites de nidification (talus enherbés, friches, haies buissonnantes).

Espèces patrimoniales du bocage Bruant jaune



Liste rouge nationale : LC

Liste rouge régionale : **EN**

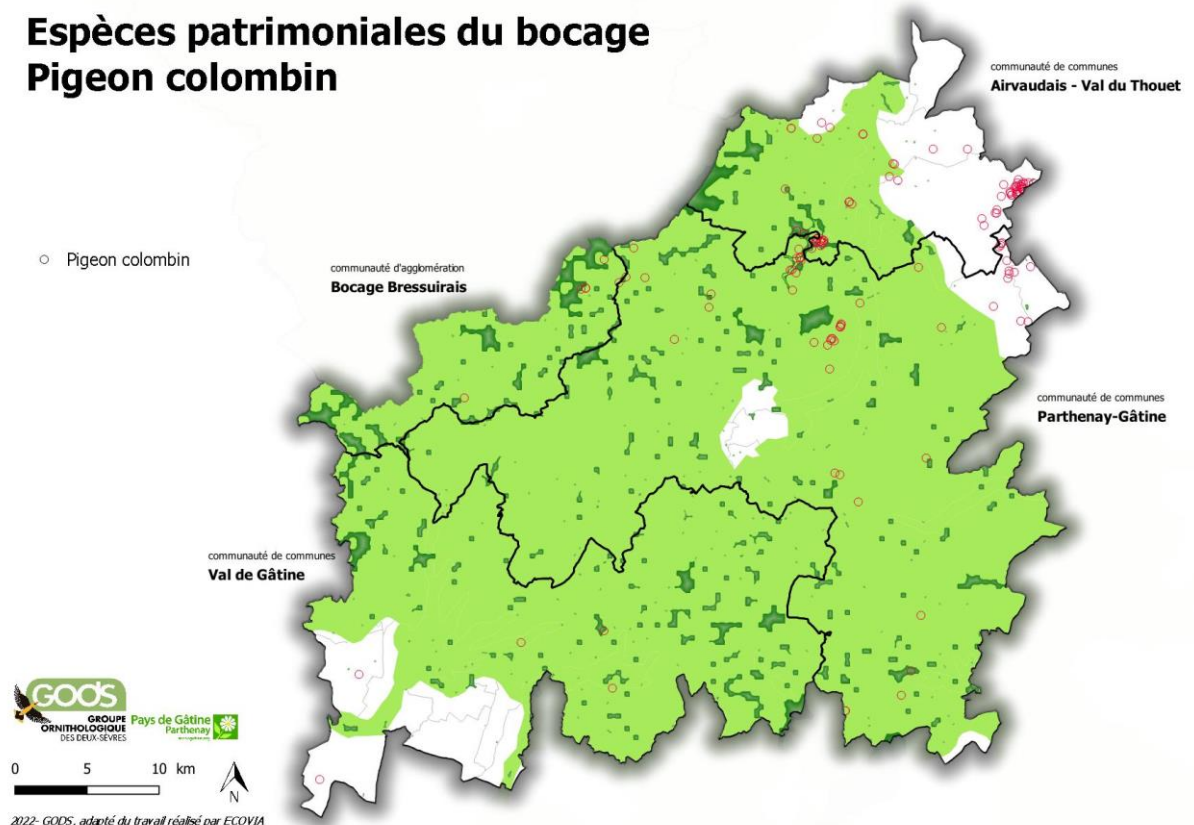
Directive Oiseau : non inscrit

Le Pigeon colombin se trouve en limite d'aire de répartition en Deux-Sèvres, où il a toujours été relativement rare. Pourtant, une diminution a été observée entre les années 1980 et les années 2000. Depuis une dizaine d'années, l'espèce est peut-être de nouveau en augmentation en Deux-Sèvres et en Gâtine.



C'est une espèce discrète, qui est souvent inféodée aux allées grands arbres, singulièrement les platanes que l'on trouve fréquemment près des châteaux, mais aussi des arbres têtards à cavités présent au sein du bocage. L'espèce bénéficie aussi peut-être de l'expansion du Pic noir, dont les loges non utilisées peuvent être occupées par le Pigeon colombin. Une étude plus approfondie permettrait de mieux comprendre à la fois sa répartition mais aussi ces tendances.

Espèces patrimoniales du bocage Pigeon colombin



Alouette lulu Lullula arborea

Liste rouge nationale : LC

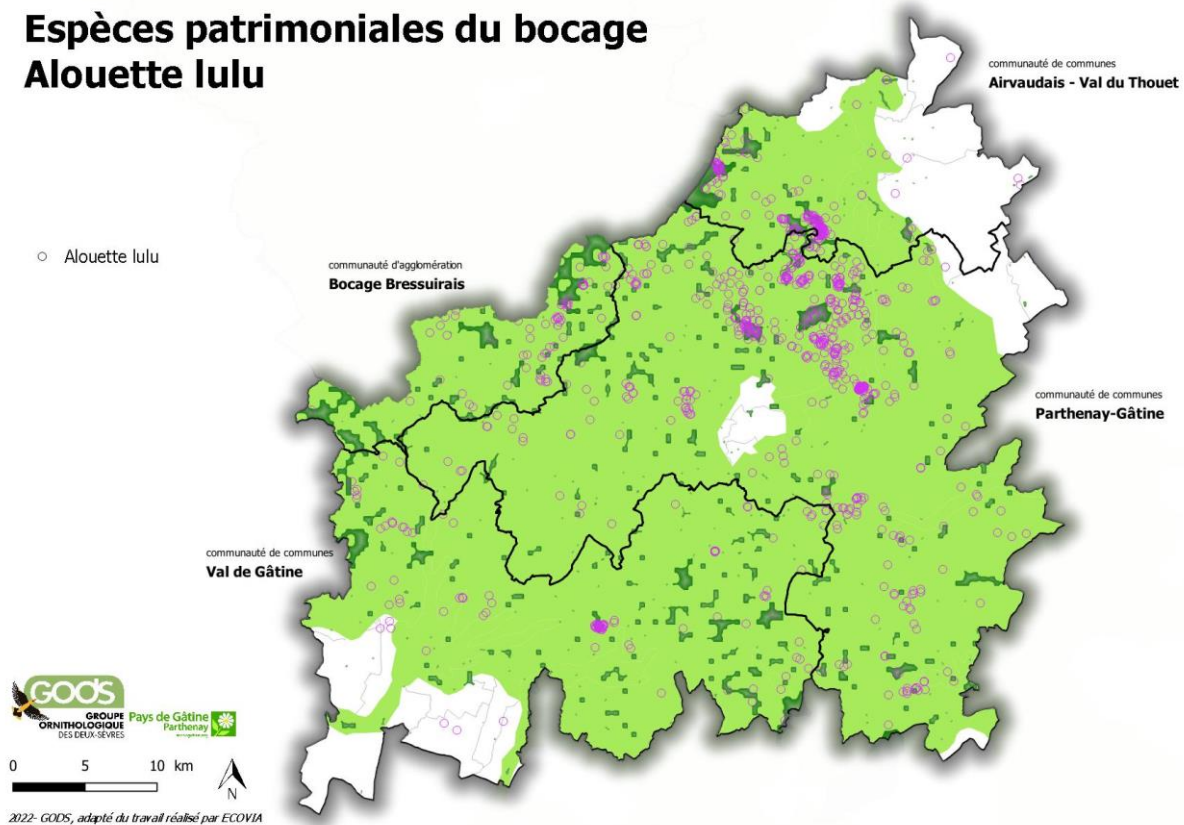
Liste rouge régionale : NT

Directive Oiseau : annexe I

L'Alouette lulu est une espèce plutôt thermophile, qui apprécie les mosaïques paysagères comprenant lisières arborées, des haies, des prairies de préférence pâturées et des terres dénudés. Elle est ainsi très à son aise en Gâtine, où elle est bien implantée. La tendance à la légère augmentation observée au niveau nationale semble même pouvoir être extrapolée au territoire Deux-Sévriens, quoique les éléments de comparaison anciens manquent. Elle niche près du sol, dans les talus enherbés ou embroussaillés des haies.



Espèces patrimoniales du bocage Alouette lulu



Liste rouge nationale : NT

Liste rouge régionale : NT

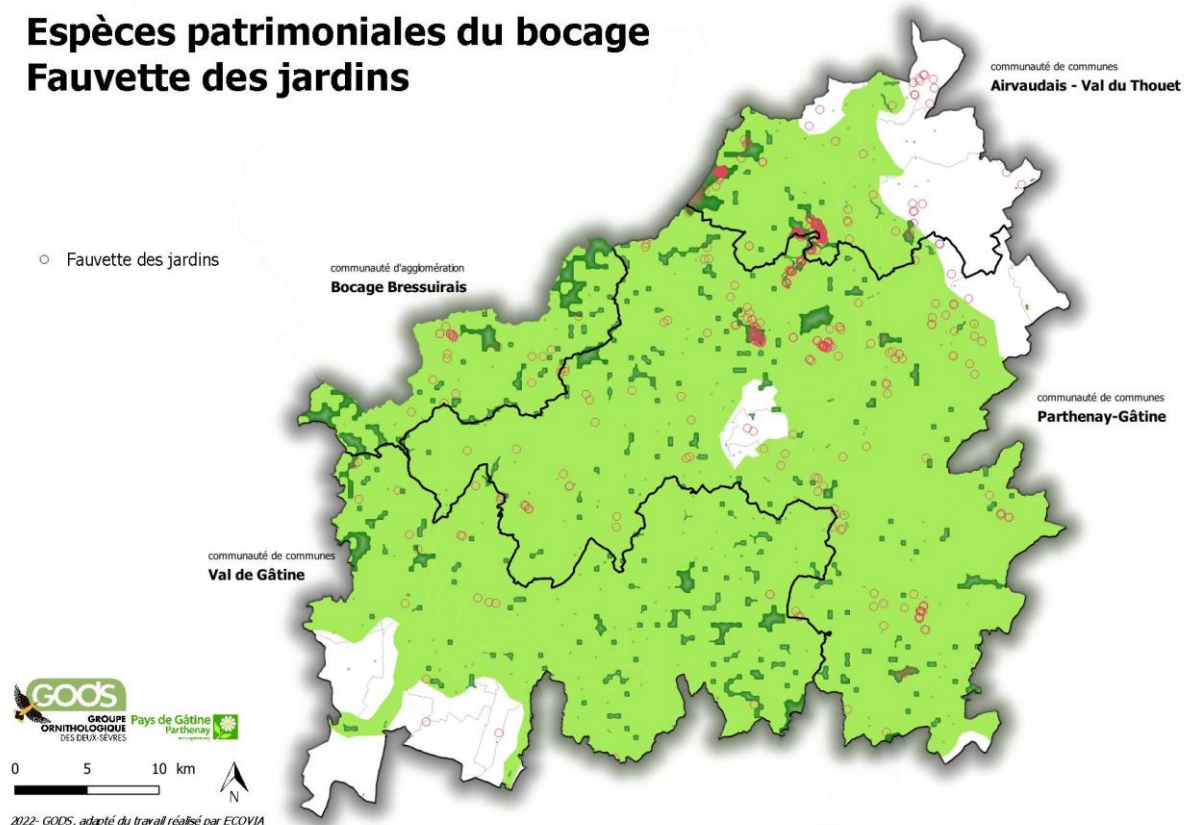
Directive Oiseau : non inscrit

La Fauvette des jardins fréquente surtout les zones boisées, les lisières, les haies et les ripisylves, avec une nette affinité pour les milieux frais et humides. La valeur patrimoniale de l'espèce est principalement liée au déclin qu'elle connaît, notamment dans le sud de son aire de répartition.



Localement, les tendances sont incertaines d'un part parce que l'espèce reste peu détectée par le grand public, et d'autres part car les éléments de comparaisons anciens manquent.

Espèces patrimoniales du bocage Fauvette des jardins



Liste rouge nationale : LC

Liste rouge régionale : **VU**

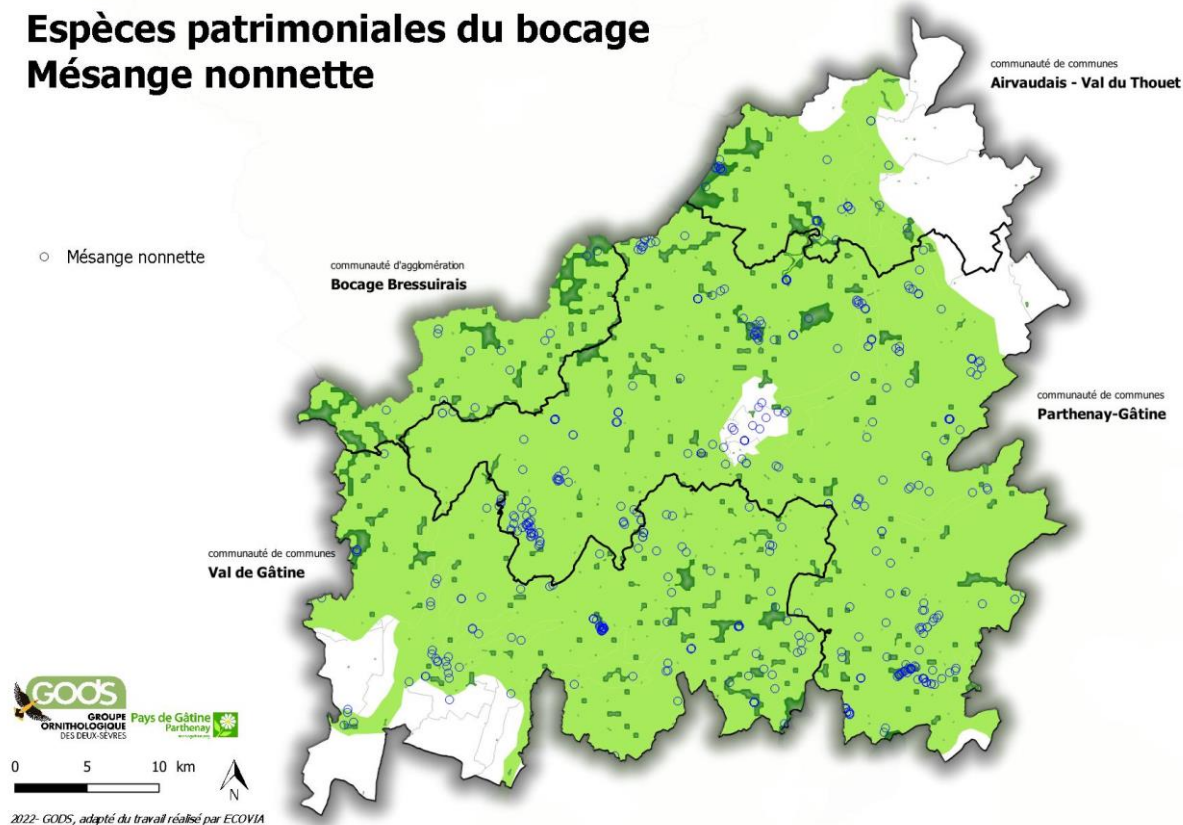
Directive Oiseau : non inscrit

C'est à la fois une espèce forestière et des vieux bocages, qui apprécie la présence d'arbres anciens notamment pour trouver les cavités où elle niche mais aussi les insectes dont elle nourrit activement ces poussins. Elle semble bien répartie en Gâtine, que ce soit dans les bocages humides de l'ouest ou les forêts de l'est.



Ces tendances sont en revanche difficile à étudier au niveau local, mais le suivi temporel des oiseaux communs (STOC) au niveau national indique une légère augmentation des effectifs.

Espèces patrimoniales du bocage Mésange nonnette



1.2.5.2. Les milieux ouverts

Alouette des champs Alauda arvensis

Liste rouge nationale : NT

Liste rouge régionale : **VU**

Directive Oiseau : non inscrit

Espèce des milieux ouverts par excellence, est affectionnée la présence de terrain cultivés mais elle est directement menacée par certaines pratiques de l'agriculture intensive, notamment la raréfaction des bandes enherbées et l'utilisation massive des herbicides et insecticides.



28

Très présente dans les plaines du nord-est et du sud-ouest de la Gâtine, on retrouve toutefois l'Alouette des champs ici et là dans le bocage, où elle bénéficie peut-être de la mise en céréalisation de l'agriculture. Les tendances nationales sont largement défavorables, mais il est difficile d'établir ces tendances au niveau local.

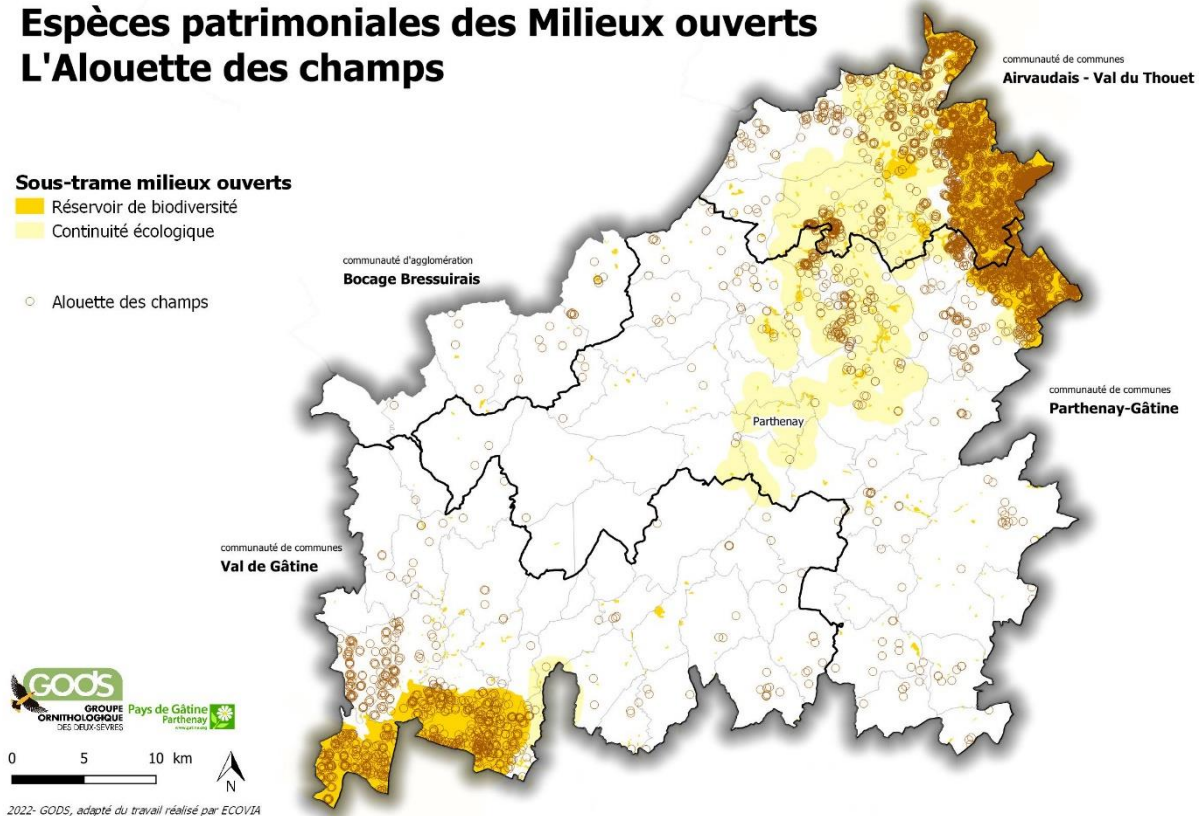
Espèces patrimoniales des Milieux ouverts

L'Alouette des champs

Sous-trame milieux ouverts

- Réservoir de biodiversité
- Continuité écologique

- Alouette des champs



Liste rouge nationale : LC

Liste rouge régionale : **VU**

Directive Oiseau : non inscrit

A l'instar de l'Alouette des champs, il est l'emblème des plaines calcaires du nord-est et du sud-ouest de la Gâtine. Ces incursions sur le massif armoricain sont rares, et concernent peut-être de jeunes oiseaux en dispersion estival.



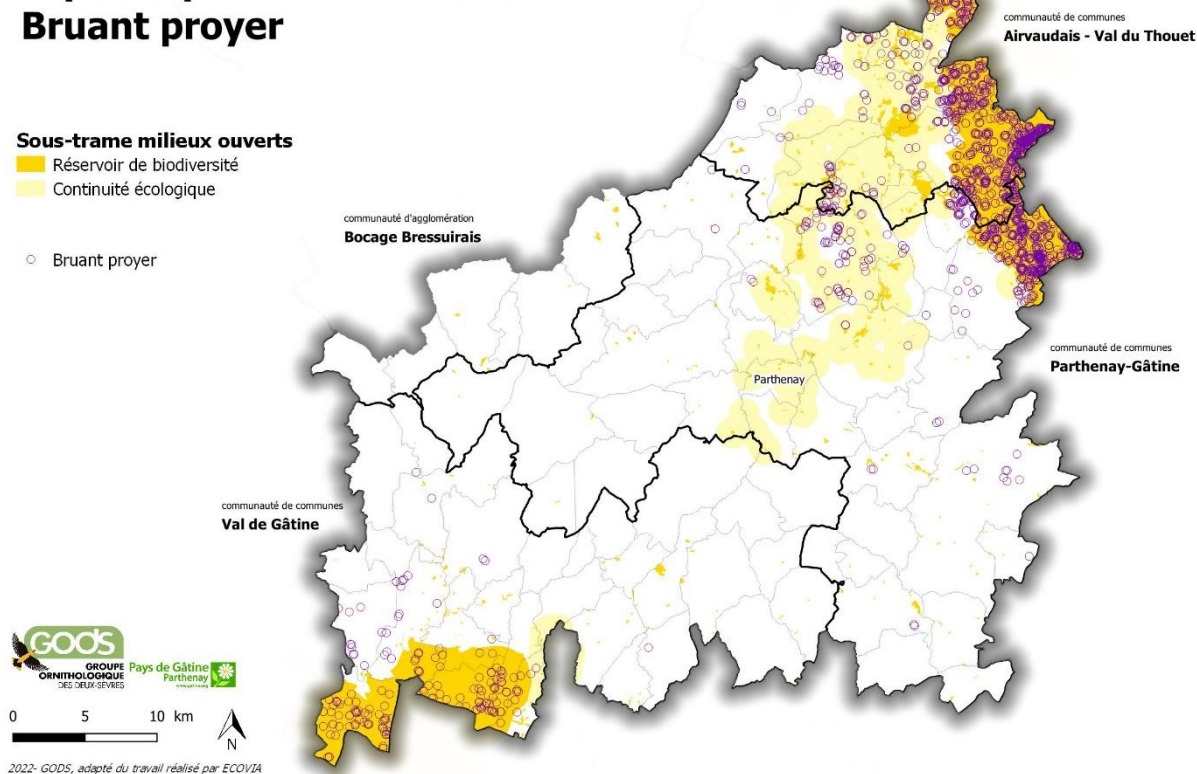
Comme tous les bruants, il est dépendant des petites graines pour son alimentation, et d'espaces enherbés où il niche au sol ou très près du sol. Il est en déclin modéré au niveau national, et cela semble être aussi le cas localement.

Espèces patrimoniales des Milieux ouverts Bruant proyer

Sous-trame milieux ouverts

- Réservoir de biodiversité
- Continuité écologique

- Bruant proyer



Liste rouge nationale : NT

Liste rouge régionale : NT

Directive Oiseau : annexe I

Rapace emblématique des plaines calcaires du centre-ouest de la France, le « prince des blés » se nourrit de micro-mammifères et niche au sein des cultures de céréales à paille. Il est connu pour faire l'objet chaque année d'une grande campagne de protection qui vise à préserver les nichées des moissons. A cette occasion, ornithologues et agriculteurs travaillent main dans la main pour la préservation de cette espèce qui sans ce travail, serait probablement déjà en très mauvaise posture en Deux-Sèvres.



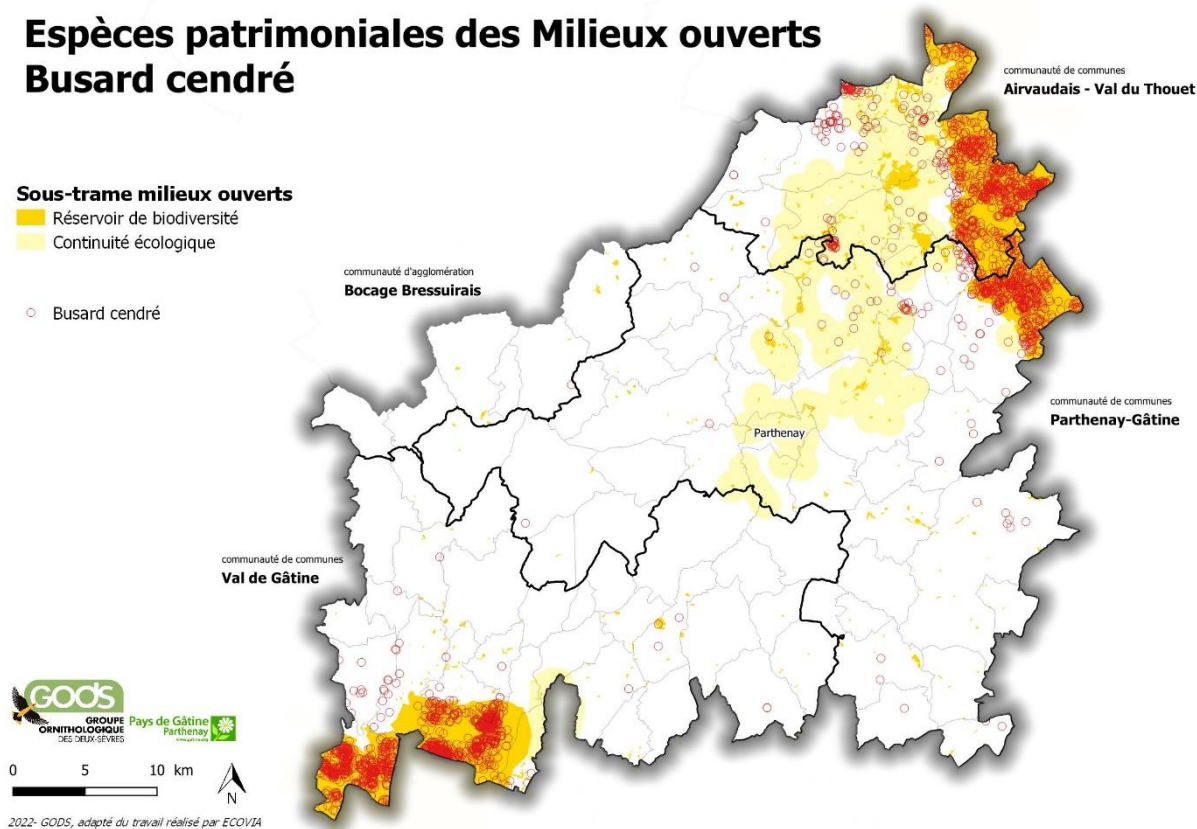
La population sur le territoire de Gâtine peut être évaluée entre 20 et 80 couples nicheurs selon les années et selon l'abondance des proies. Il connaît d'importantes variations inter-annuelles, mais la montée en puissance du travail de protection depuis 8 ans pourrait se traduire par l'augmentation constatée les 4 dernières années.

Espèces patrimoniales des Milieux ouverts Busard cendré

Sous-trame milieux ouverts

- Réservoir de biodiversité
- Continuité écologique

- Busard cendré



Liste rouge nationale : NT

Liste rouge régionale : **VU**

Directive Oiseau : annexe I

Les Busard des roseaux est traditionnellement inféodé aux roselières et aux zones humides, mais cela fait déjà longtemps que l'espèce n'est pas présente dans ces milieux en Deux-Sèvres. Il s'est en revanche installé dans les plaines calcaires où entre 1 et 5 couples nichent chaque année. Des observations sont également rapportées autour du lac du Cébron et se rapporte à la période interuptiale.

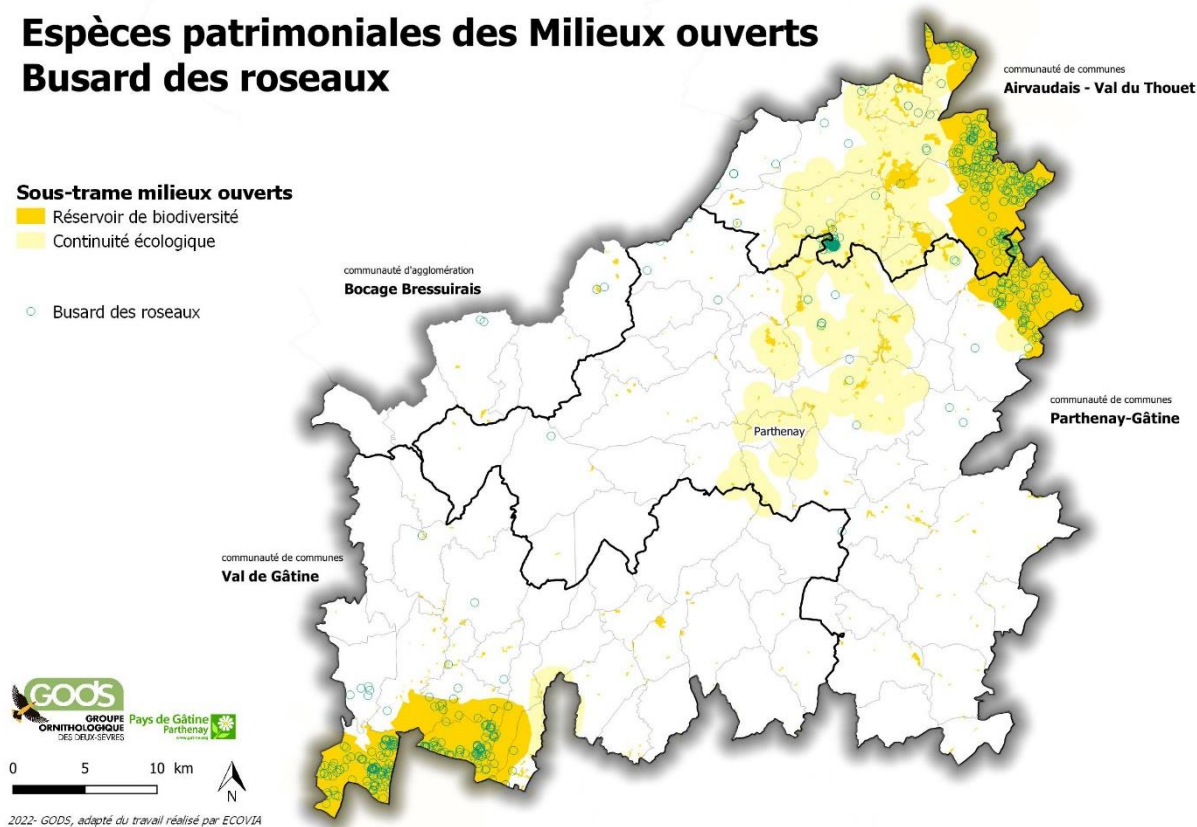


Espèces patrimoniales des Milieux ouverts Busard des roseaux

Sous-trame milieux ouverts

- Réservoir de biodiversité
- Continuité écologique

- Busard des roseaux



Liste rouge nationale : LC

Liste rouge régionale : NT

Directive Oiseau : annexe I

Le Busard Saint-Martin est inféodé, d'une part aux milieux agricoles où il niche dans les céréales à paille, et d'autre part aux milieux forestiers où il occupe les coupes en régénération. Néanmoins, il est bien connu que l'espèce nichait autrefois largement dans les landes.



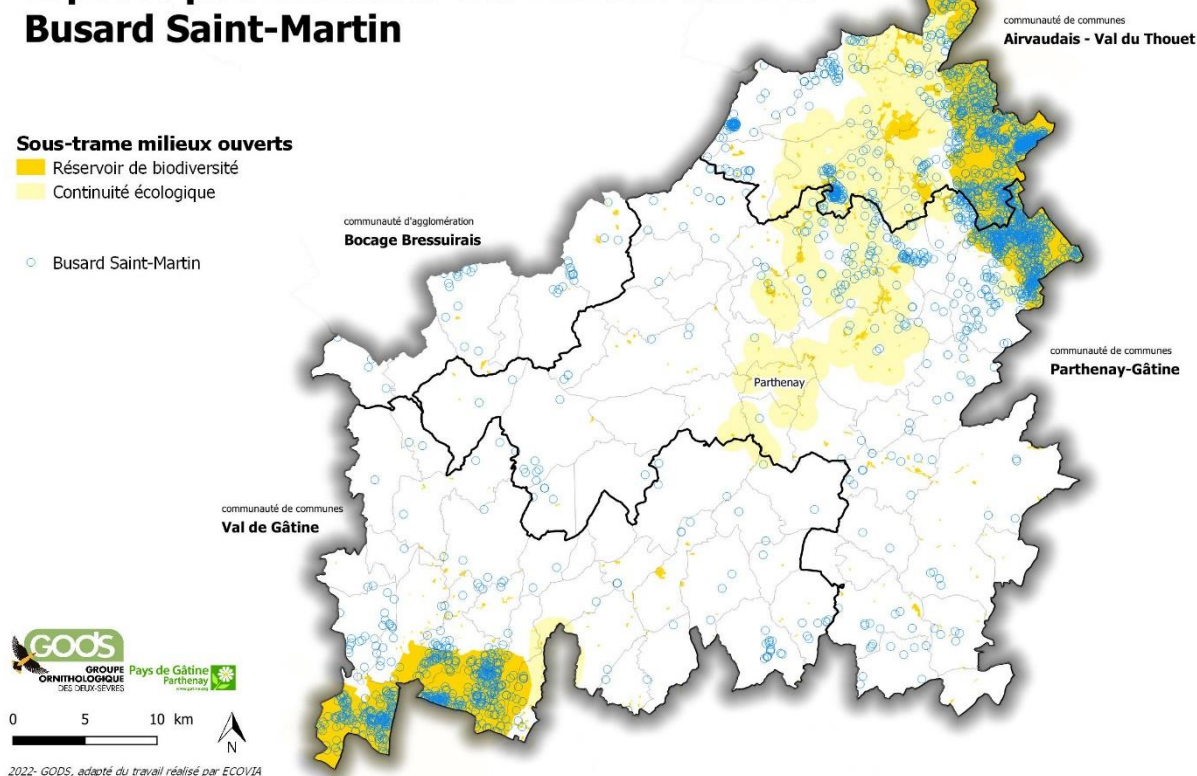
Sur le territoire de la Gâtine, entre 5 à 30 couples nichent dans les plaines agricoles, mais les effectifs en forêts sont mal connus, mais doivent pouvoir sans problème doubler cette estimation de population. Les tendances nationales sont inquiétantes pour cette espèce, rendant le travail réalisé localement indispensable.

Espèces patrimoniales des Milieux ouverts Busard Saint-Martin

Sous-trame milieux ouverts

- Réservoir de biodiversité
- Continuité écologique

- Busard Saint-Martin



Liste rouge nationale : LC

Liste rouge régionale : **VU**

Directive Oiseau : non inscrite

La Caille des blés est essentiellement présente dans les plaines calcaires et les zones les plus ouvertes et sèches du bocage de Gâtine. Ces effectifs ont considérablement diminué sur la période récente, probablement en lien avec la raréfaction de la disponibilité alimentaire en graines et insectes dans les milieux agricoles qu'elle utilise. Cela a conduit à son classement comme espèce menacée au niveau régional.

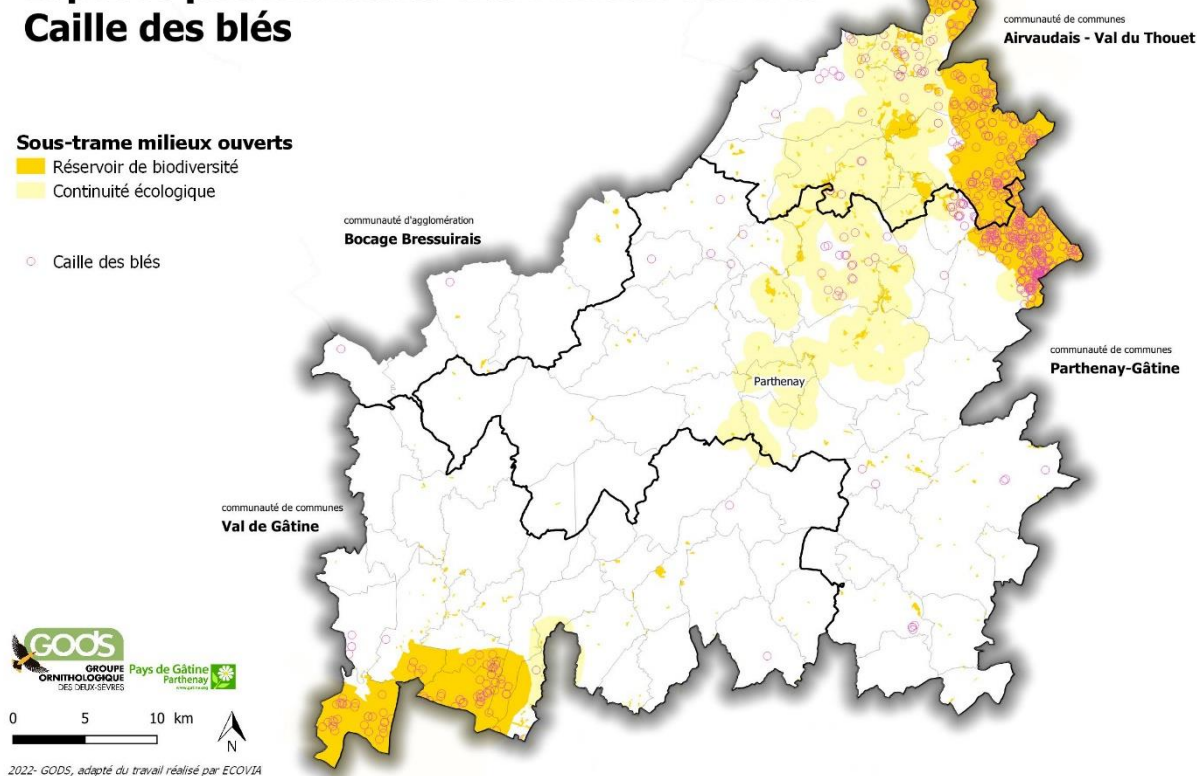


Espèces patrimoniales des Milieux ouverts Caille des blés

Sous-trame milieux ouverts

- Réservoir de biodiversité
- Continuité écologique

- Caille des blés



Liste rouge nationale : LC

Liste rouge régionale : NT

Directive Oiseau : annexe I

L'Œdicnème criard est nicheur et migrateur régulier en Poitou-Charentes où il est présent principalement de fin février à début novembre. Il niche au sol dans les cultures de printemps où ces nids sont souvent détruits par les travaux agricoles. L'espèce est surtout active la nuit, sa recherche d'insectes et d'arthropodes terrestres pouvant rayonner sur plusieurs kilomètres sur l'ensemble des parcelles ouvertes (agricoles ou autres) autour des sites de repos diurnes. Son plumage cryptique le rend difficile à détecter en journée. Les menaces indirectes sont corrélées à la dégradation des milieux agricoles (augmentation des intrants chimiques, labours, déclin des prairies réservoirs d'invertébrés, etc...).



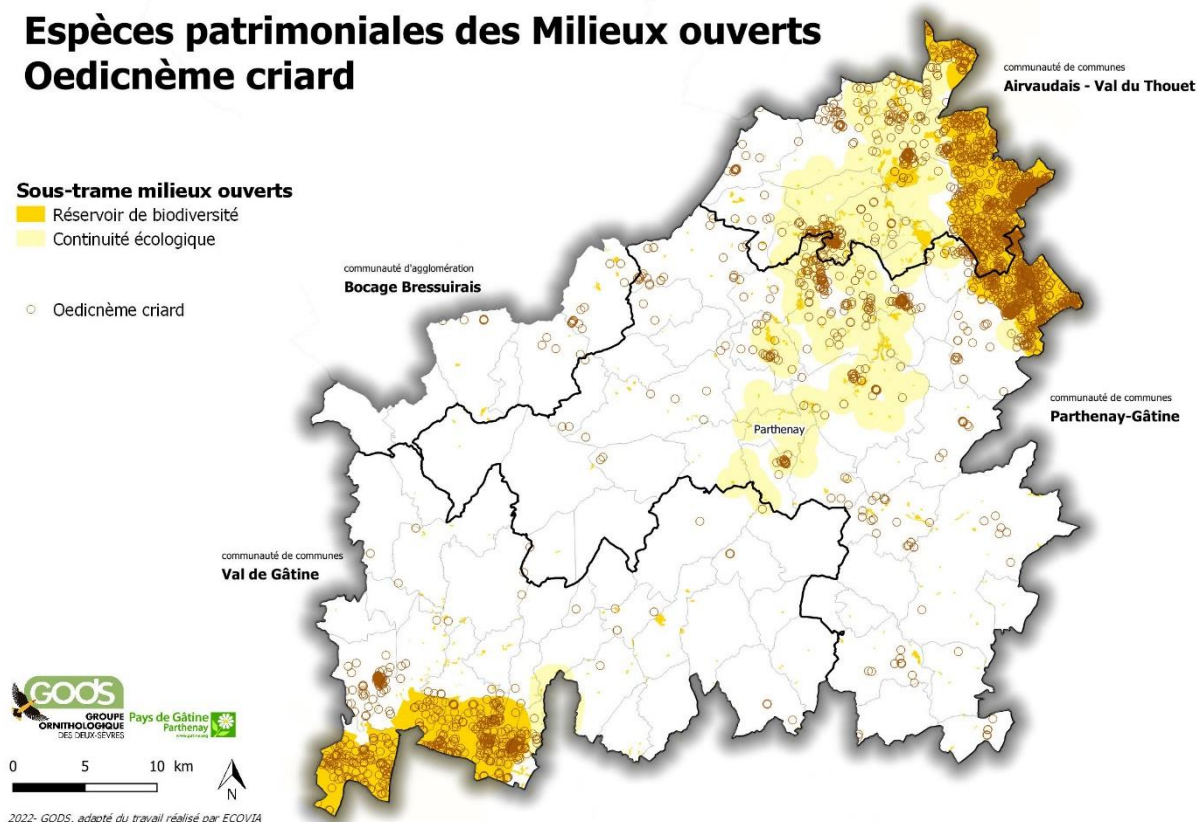
Il se concentre en Gâtine dans les plaines calcaires au nord-est et au sud-ouest, mais aussi dans le bocage, où son abondance décroît à mesure que l'on se rapproche des secteurs où la pluviométrie est la plus forte à l'ouest.

Espèces patrimoniales des Milieux ouverts Oedicnème criard

Sous-trame milieux ouverts

- Réservoir de biodiversité
- Continuité écologique

- Oedicnème criard



Liste rouge nationale : EN

Liste rouge régionale : EN

Directive Oiseau : annexe I

L'Outarde canepetière, devenue rare en France et en Europe de l'Ouest, fréquente encore quelques plaines céréalières des Deux-Sèvres, au sud-ouest et au nord-ouest de la Gâtine. En France, les populations nicheuses de la souche migratrice du centre-ouest sont très fragiles et elle a décliné de 94 % entre 1978 et 2000.



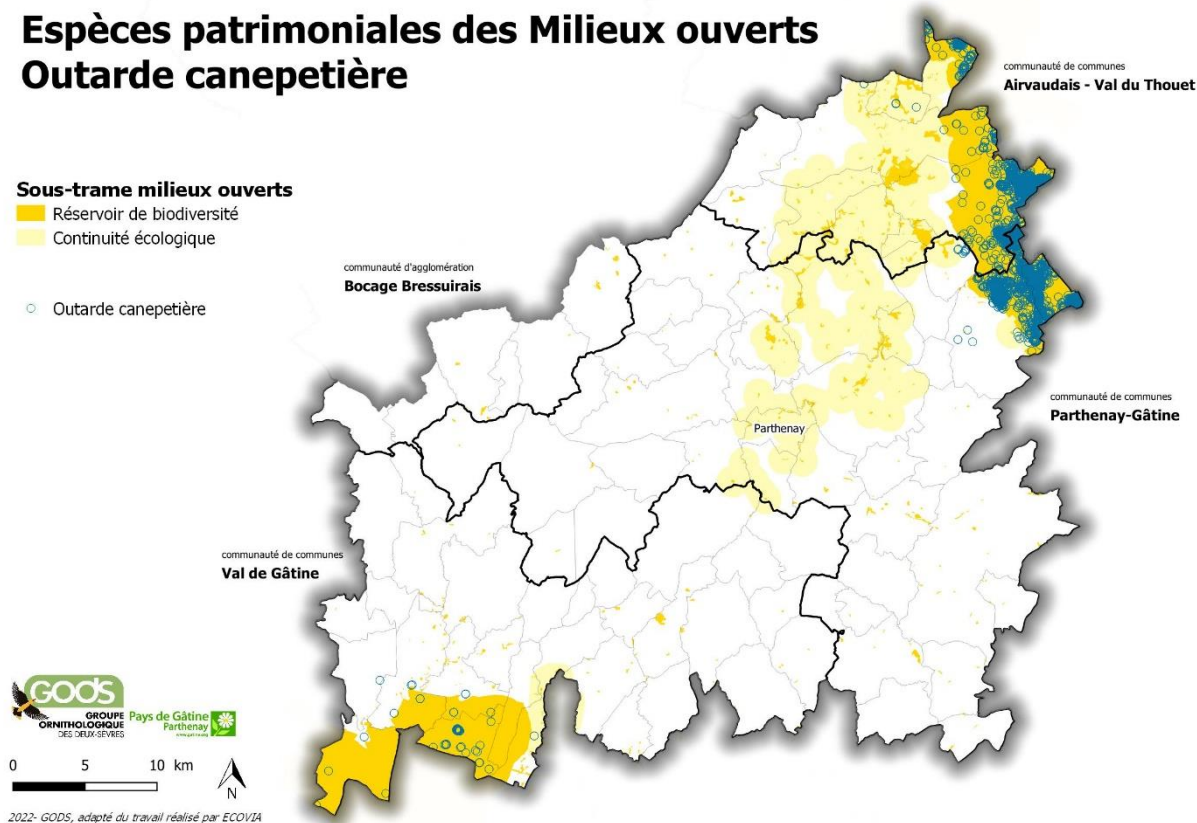
La modification des pratiques agricoles a affecté la quantité et la qualité des ressources alimentaires de cette espèce mais aussi la présence d'habitat de reproduction. La mise en place de Mesures Agro-environnementales sur le territoire de la Gâtine semble, après une longue période de stabilité des effectifs, enfin porté des fruits avec une remontée observée localement au cours des dernières années.

Espèces patrimoniales des Milieux ouverts Outarde canepetière

Sous-trame milieux ouverts

- Réservoir de biodiversité
- Continuité écologique

- Outarde canepetière



1.2.5.3. Milieux humides
Grèbe huppé Podiceps cristatus

Liste rouge nationale : LC

Liste rouge régionale : **VU**

Directive Oiseau : non inscrite

Le Grèbe huppé inclut également une large diversité d'invertébrés aquatiques à son régime alimentaire principalement piscivore. Il est lié aux étendues d'eau riches en végétation aquatique, où ces proies se développent et qui lui permettent de construire son nid flottant.



36

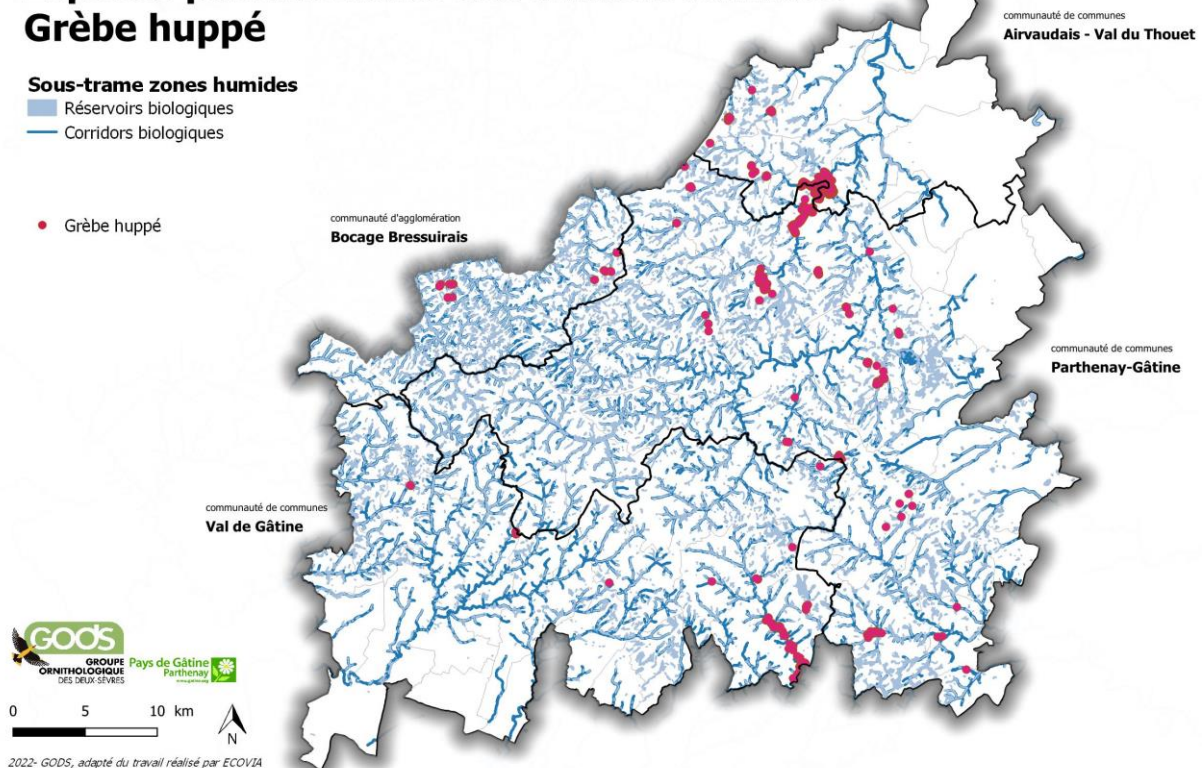
En Gâtine, ces bastions sont les lacs du Cébron et de la Touche-Poupard, où les effectifs hivernants peuvent être importants. Sur ces sites, les effectifs reproducteurs sont très variables d'une année sur l'autre en fonction des niveaux d'eau, qui deviennent régulièrement trop faible pour qu'il niche. Elle niche également sur certains étangs, d'anciennes carrières (Carrière de Viennay par exemple) lorsque les peuplements de poissons y sont suffisamment équilibrés. Il est intéressant de noter que l'introduction d'espèces de poissons exogènes affecte fortement les populations de Grèbe huppé nicheuses.

Espèces patrimoniales des milieux humides Grèbe huppé

Sous-trame zones humides

- Réservoirs biologiques
- Corridors biologiques

- Grèbe huppé



Liste rouge nationale : **VU**

Liste rouge régionale : **NT**

Directive Oiseau : **annexe I**

Le Martin-pêcheur est un piscivore quasi-exclusif bien connu qui niche dans des terriers qu'il creuse dans les berges abruptes des mares, étangs et rivières. C'est une espèce très productive (jusqu'à 4 nichées de 7 petits par an), très sensible aux hivers rigoureux qui peuvent littéralement décimer ses populations.



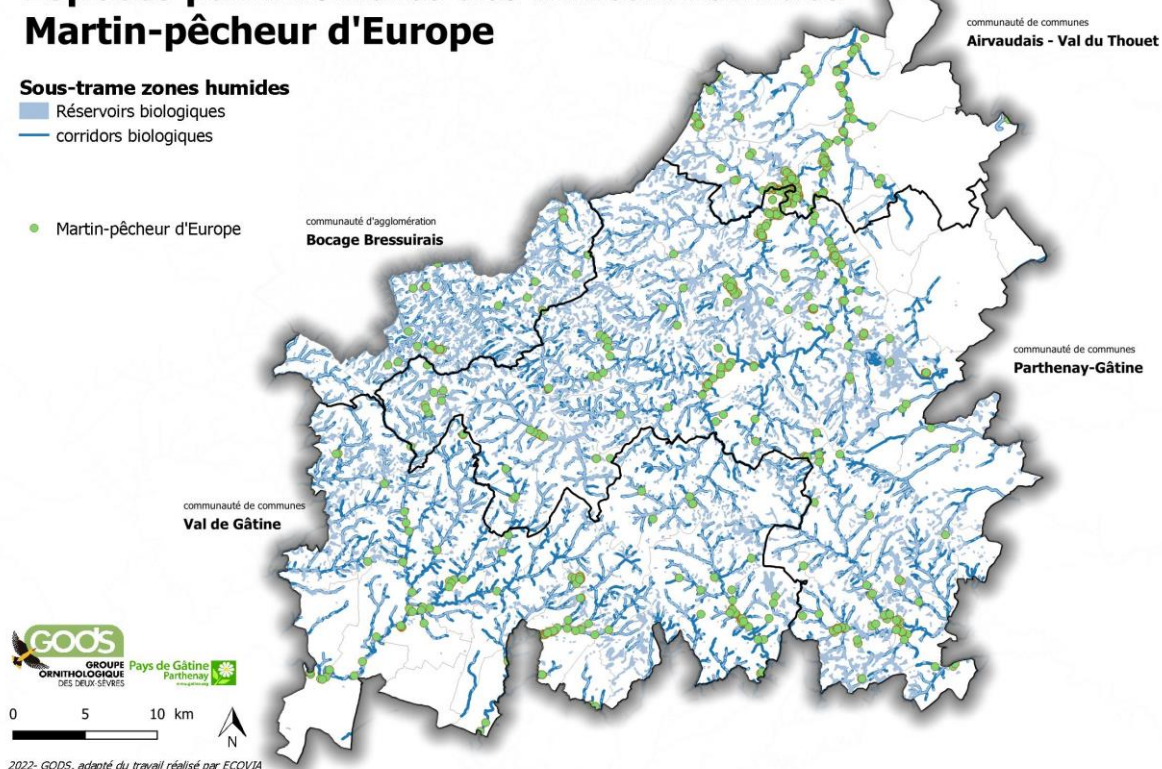
L'espèce est considérée comme en déclin au niveau européen ce qui a justifié son inscription récente en tant que « vulnérable » sur la liste rouge de l'Europe des 27, même si son déclin n'est pas constaté localement. En Gâtine, l'espèce est présente dans une large gamme d'habitats humides, et notamment le long des principaux axes que constitue les rivières, même si les données collectées ne révèlent que très partiellement sa répartition.

Espèces patrimoniales des milieux humides Martin-pêcheur d'Europe

Sous-trame zones humides

- Réservoirs biologiques
- corridors biologiques

- Martin-pêcheur d'Europe



Liste rouge nationale : LC

Liste rouge régionale : **VU**

Directive Oiseau : non inscrit

Le Petit Gravelot fréquente les berges dénudés des étangs ou des rivières, les gravières et les carrières où il niche au sol.

En Gâtine, on le retrouve sur les bords des lacs et des étangs lorsque les niveaux de ceux-ci baissent suffisamment tôt au printemps, mais aussi dans les carrières, les argilières et plus rarement le long des rivières, lorsque des bancs de sables sont présents.

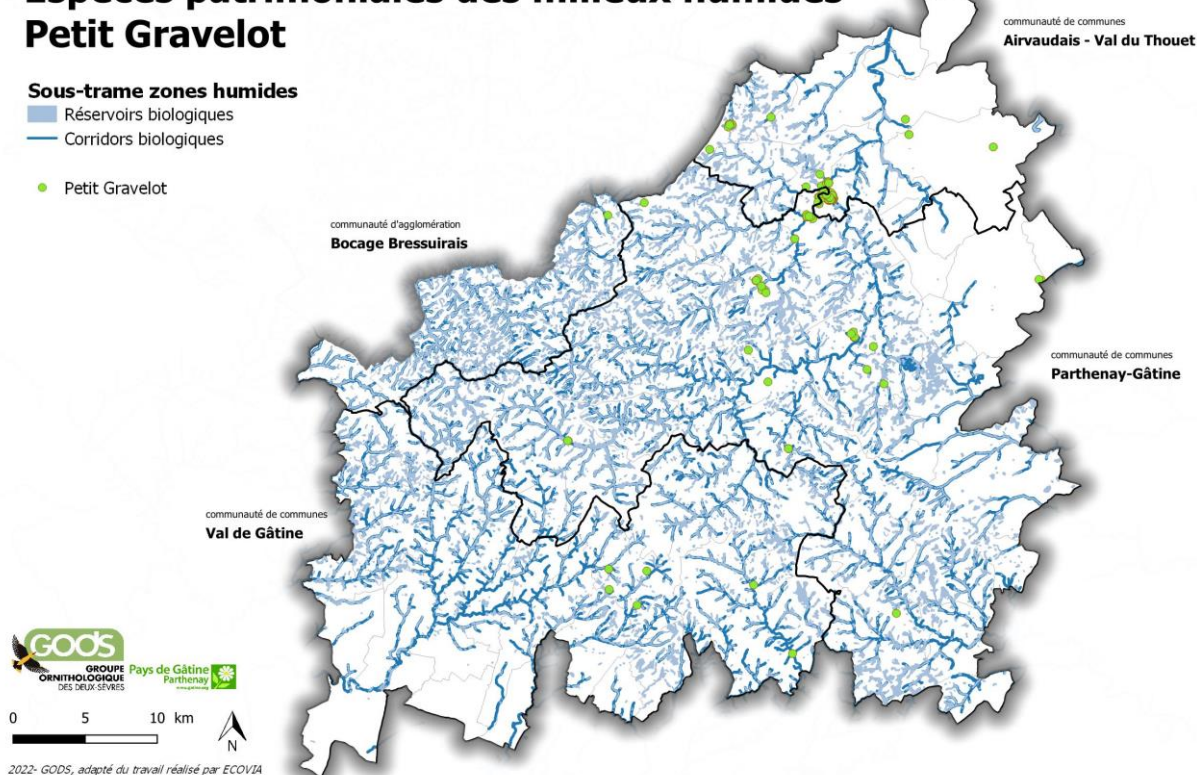


Espèces patrimoniales des milieux humides Petit Gravelot

Sous-trame zones humides

- Réservoirs biologiques
- Corridors biologiques

- Petit Gravelot



Liste rouge nationale : LC

Liste rouge régionale : **VU**

Directive Oiseau : non inscrite

Elle fait partie du cortège des passereaux paludicoles, qui a considérablement diminué en Europe de l'ouest au cours de la seconde moitié du 20^{ème} siècle. Elle est particulièrement inféodée aux roselières de Roseau commun *Phragmites australis* qui ont largement disparu, que ce soit en raison de l'utilisation des herbicides, de la présence du ragondin ou d'une gestion inadaptée.



Elle est donc rare en Gâtine, tout comme ces milieux de prédilection, et on ne la retrouve guère que sur quelques étangs ou mares bien pourvus en végétation aquatique. Des recherches complémentaires seraient toutefois à entreprendre car de toutes petites surfaces d'habitats favorables peuvent suffire à accueillir un couple de Rousserole.

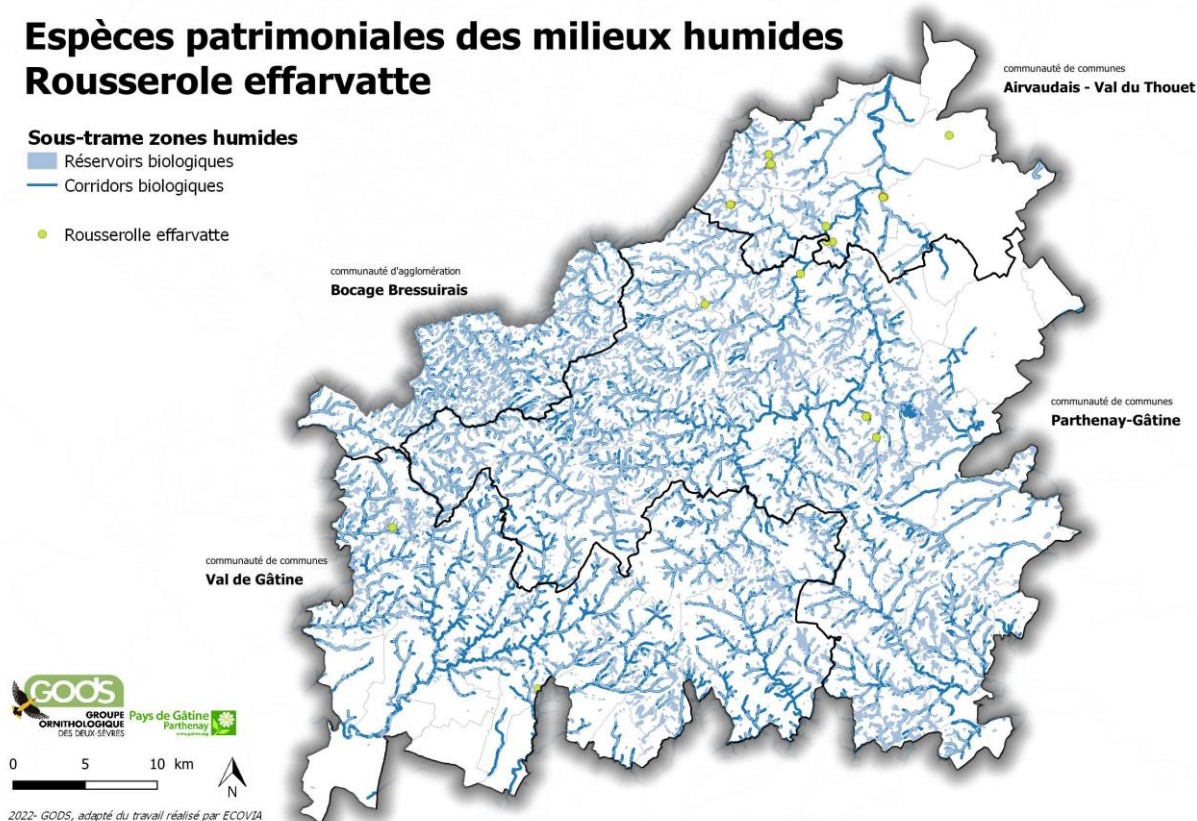
Espèces patrimoniales des milieux humides Rousserole effarvate

Sous-trame zones humides

■ Réservoirs biologiques

— Corridors biologiques

● Rousserolle effarvate



Liste rouge nationale : LC

Liste rouge régionale : **VU**

Directive Oiseau : annexe I

La Sterne pierregarin niche sur les îlots permanents ou temporaire des fleuves et marais, sur des supports artificiels au milieu des étangs et sur des îlots côtiers. En Deux-Sèvres, elle a niché naturellement sur celui qui se forme lorsque le niveau du lac du Cébron baisse suffisamment au printemps. Depuis 1999, un radeau à Sternes spécialement conçu, lui permet de nicher sur ce site, devant l'observatoire de l'Anse des Terres noires. Un second radeau a même été rajouté un peu plus loin, et l'îlot naturel a même été réhaussé pour favoriser sa nidification. Elle est toutefois très vulnérable aux prédateurs terrestres dès lors que ceux-ci ont accès à la colonie.

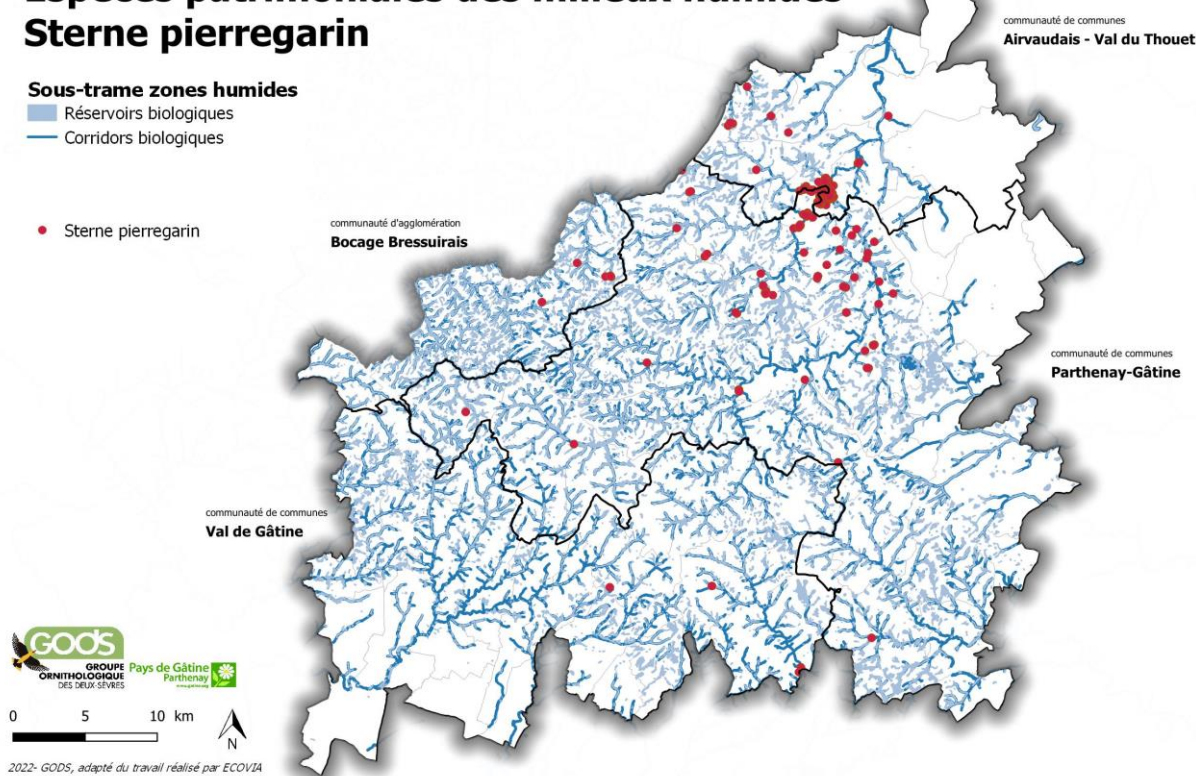


Espèces patrimoniales des milieux humides Sterne pierregarin

Sous-trame zones humides

- Réservoirs biologiques
- Corridors biologiques

- Sterne pierregarin



Liste rouge nationale : NT

Liste rouge régionale : **VU**

Directive Oiseau : non inscrit

Le Vanneau huppé est un limicole peu commun en période de nidification dans le département des Deux-Sèvres, il est plus commun en période internuptiale, d'août à mars, où il fréquente une large gamme de milieux agricoles. Historiquement inféodé aux habitats prairiaux plus ou moins humides, le vanneau s'accommode des cultures céréalières où il s'installe préférentiellement dès mars/avril. Il peut alors former de petites colonies sur les parcelles favorables. Ce changement d'habitat, dû à la disparition progressive des prairies humides, n'est pas sans conséquence pour cet oiseau. Destruction des pontes ou encore abandon de la nichée sont souvent le résultat des multiples dérangements par les travaux agricoles.

En Gâtine, il ne niche régulièrement qu'à proximité du lac du Cébron, même si d'autres sites de nidification ponctuels ont parfois été notés, non loin de zones humides (Etang Fourreau par exemple) au sein des milieux agricoles.

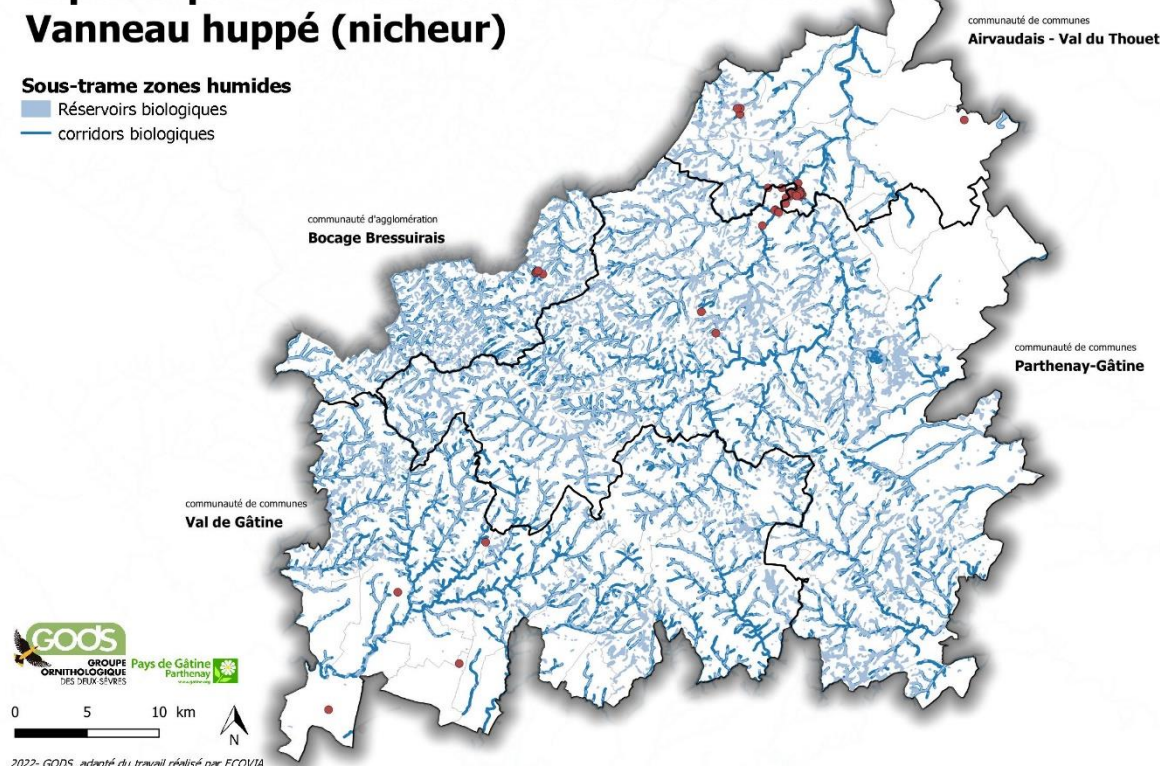


Espèces patrimoniales des milieux humides Vanneau huppé (nicheur)

Sous-trame zones humides

■ Réservoirs biologiques

— corridors biologiques



Liste rouge nationale : NT

Liste rouge régionale : **VU**

Directive Oiseau : annexe I

Ce petit héron discret a récemment colonisé le département des Deux-Sèvres, où une unique colonie de reproduction est connue au lac du Cébron. Elle compte jusqu'à 11 couples en 2022. Toutefois, il niche probablement ailleurs, dans des héronnières de héron cendré peu prospectée, où même le long de rivières, comme le Thouet, où les observations sont fréquentent.

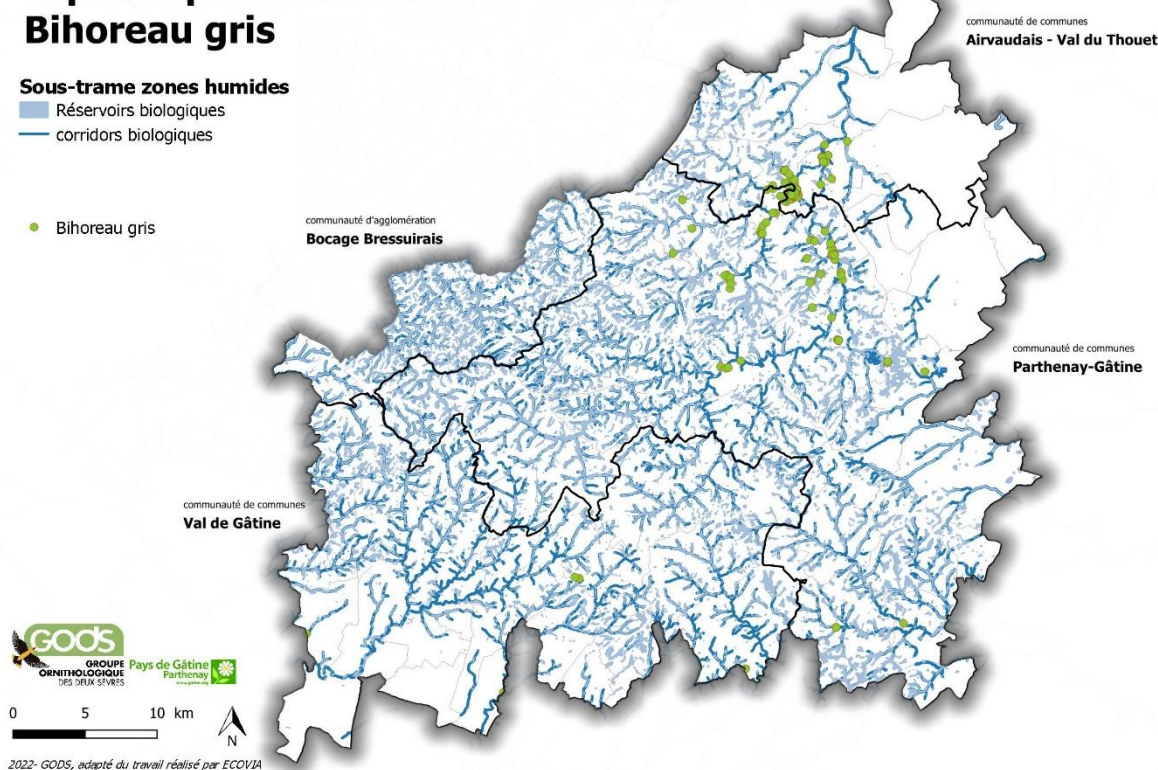


Espèces patrimoniales des milieux humides Bihoreau gris

Sous-trame zones humides

- Réservoirs biologiques
- corridors biologiques

- Bihoreau gris



Fuligule milouin Aythya ferina

Liste rouge nationale : **VU**

Liste rouge régionale : **VU**

Directive Oiseau : non inscrit

Ce canard plongeur, endémique d'Europe de l'ouest, affectionne les eaux calmes riches en végétation aquatique pour nicher, mais s'accommode d'une plus grande diversité de milieux humides en période internuptiale.

Ces populations ont fortement décliné en Europe de l'ouest conduisant à son classement en tant qu'espèce vulnérable sur la liste rouge mondiale. En Gâtine, il ne niche que sur quelques étangs, de l'étang Fourreau (Boussais) aux étangs Gaillard (La Ferrière-en-Parthenay) d'une part et sur quelques étangs du Moncoutantais, au nord-ouest.

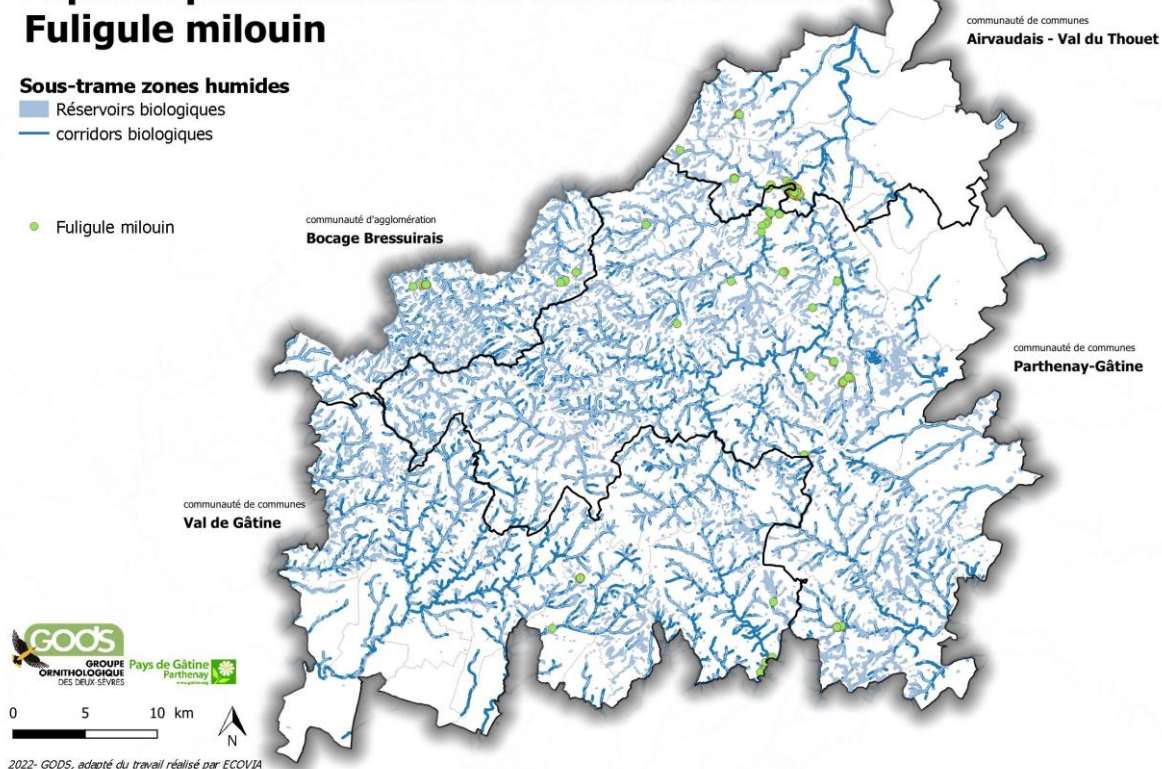


Espèces patrimoniales des milieux humides Fuligule milouin

Sous-trame zones humides

- Réservoirs biologiques
- corridors biologiques

● Fuligule milouin



1.2.5.4. La forêt
Bondrée apivore Pernis apivorus

Liste rouge nationale : LC

Liste rouge régionale : **VU**

Directive Oiseau : annexe I

Ce rapace est spécialisé dans la consommation des hyménoptères (Guêpes et alliés) et elle ne revient donc de migration que très rares (mai) avant de repartir relativement tôt (juillet-août).

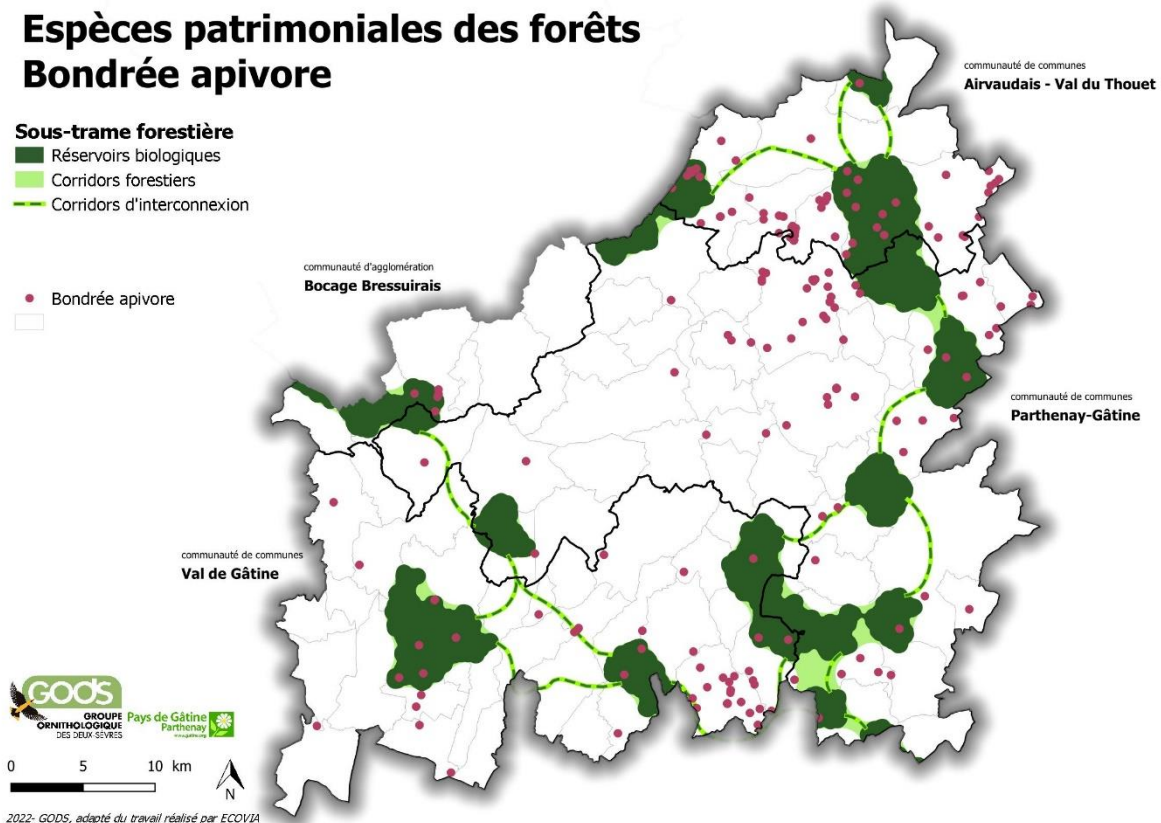
Discrète sur ces sites de nidification, elle installe ces nids dans les forêts. En Gâtine, une part non négligeable des observations présentées concernent des individus en migration, et ne reflète donc pas la répartition précise de la population nicheuse. On la retrouve dans un grand nombre de boisements, principalement à l'est du territoire, mais cela reflète également la répartition des observateurs.



Espèces patrimoniales des forêts Bondrée apivore

Sous-trame forestière
■ Réservoirs biologiques
■ Corridors forestiers
■ Corridors d'interconnexion

● Bondrée apivore



Liste rouge nationale : NT

Liste rouge régionale : **EN**

Directive Oiseau : non inscrit

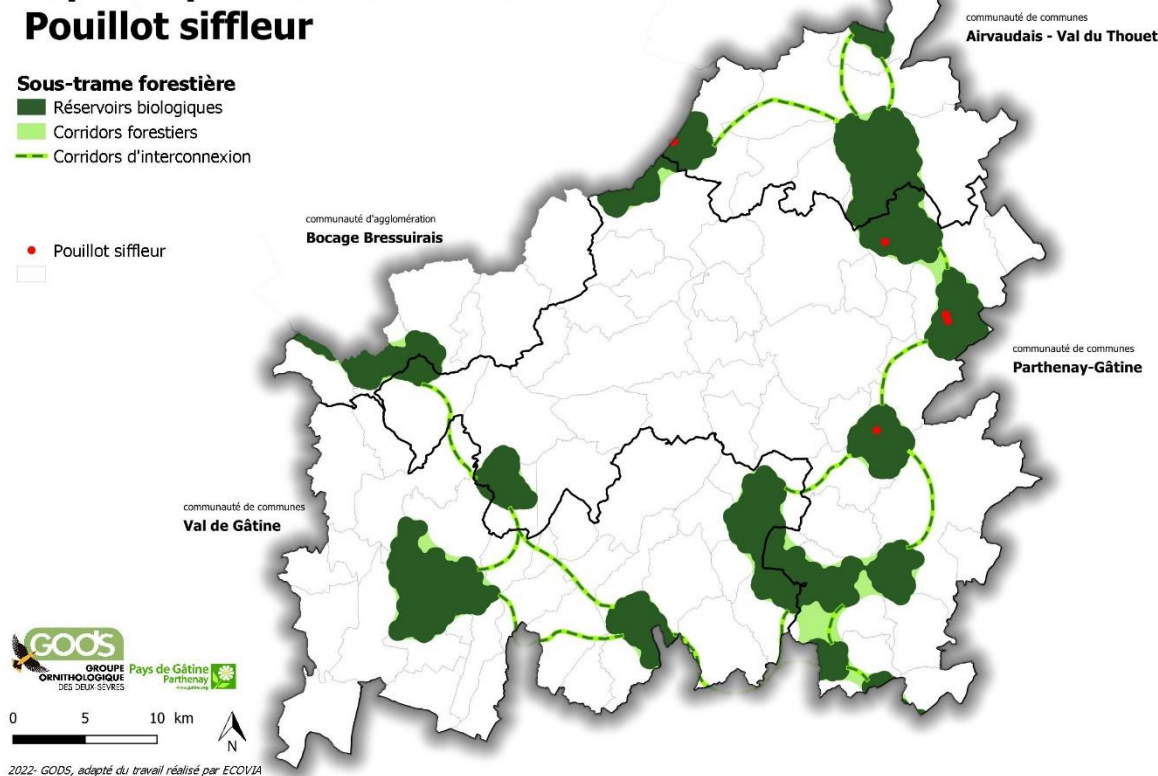
Ce petit passereau des futaies claires est largement réparti dans le nord de l'Europe, mais il trouve en Deux-Sèvres la marge sud-ouest de sa répartition. On le retrouve donc sporadiquement dans les forêts du territoire où il a toujours été rare. Le changement climatique semble toutefois devoir repousser sa répartition vers le nord et son avenir de l'espèce en Gâtine semble très incertain.



Espèces patrimoniales des forêts Pouillot siffleur

Sous-trame forestière
■ Réservoirs biologiques
■ Corridors forestiers
— Corridors d'interconnexion

● Pouillot siffleur
□



Liste rouge nationale : LC

Liste rouge régionale : NT

Directive Oiseau : non inscrit

Le Pouillot de Bonelli affectionne les peuplements forestiers de nature diverse, avec un sous-étage peu ou moyennement développé, ainsi que les landes boisées. C'est un insectivore strict d'affinité clairement thermophile, qui se trouve en Gâtine en marge nord-ouest de son aire de répartition. Deux dynamiques opposées affectent cette espèce et les Deux-Sèvres se trouvent à la croisée de ces deux phénomènes : d'une part l'augmentation de la population espagnole, et plus globalement de celle du sud de la France et d'autre part, la contraction vers l'est de son aire de répartition dans le nord-ouest de la France.

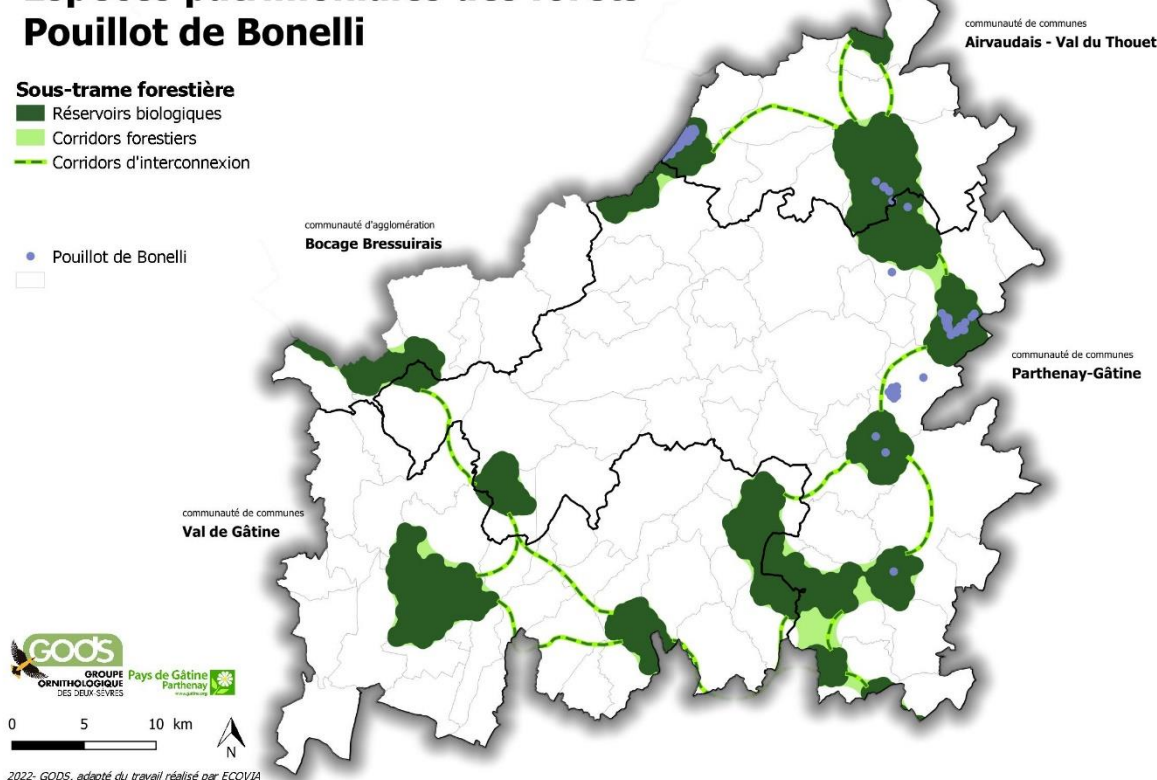
Il est ainsi très abondant en forêt de Chiché au nord, et en forêt d'Autun à l'est, mais on ne le retrouve qu'en effectifs réduits ailleurs.



Espèces patrimoniales des forêts Pouillot de Bonelli

Sous-trame forestière
■ Réservoirs biologiques
■ Corridors forestiers
— Corridors d'interconnexion

● Pouillot de Bonelli
□

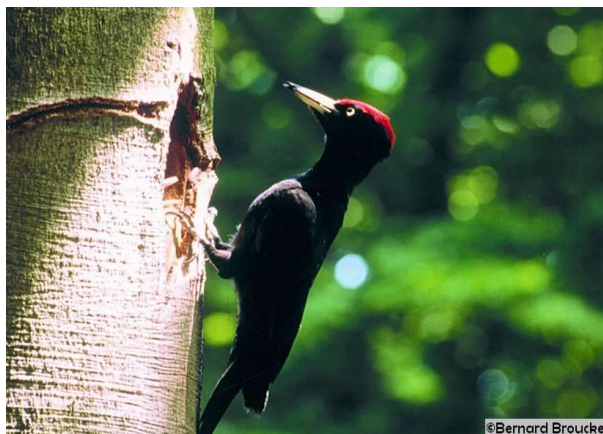


Liste rouge nationale : LC

Liste rouge régionale : **VU**

Directive Oiseau : annexe I

Le plus grand pic d'Europe effectue, depuis une quarantaine d'année, une conquête extraordinaire vers l'ouest de l'Europe. Il est ainsi observé pour la première fois en Deux-Sèvres au début des années 1990 et sa nidification sera prouvée pour la première fois au milieu des années 2000.



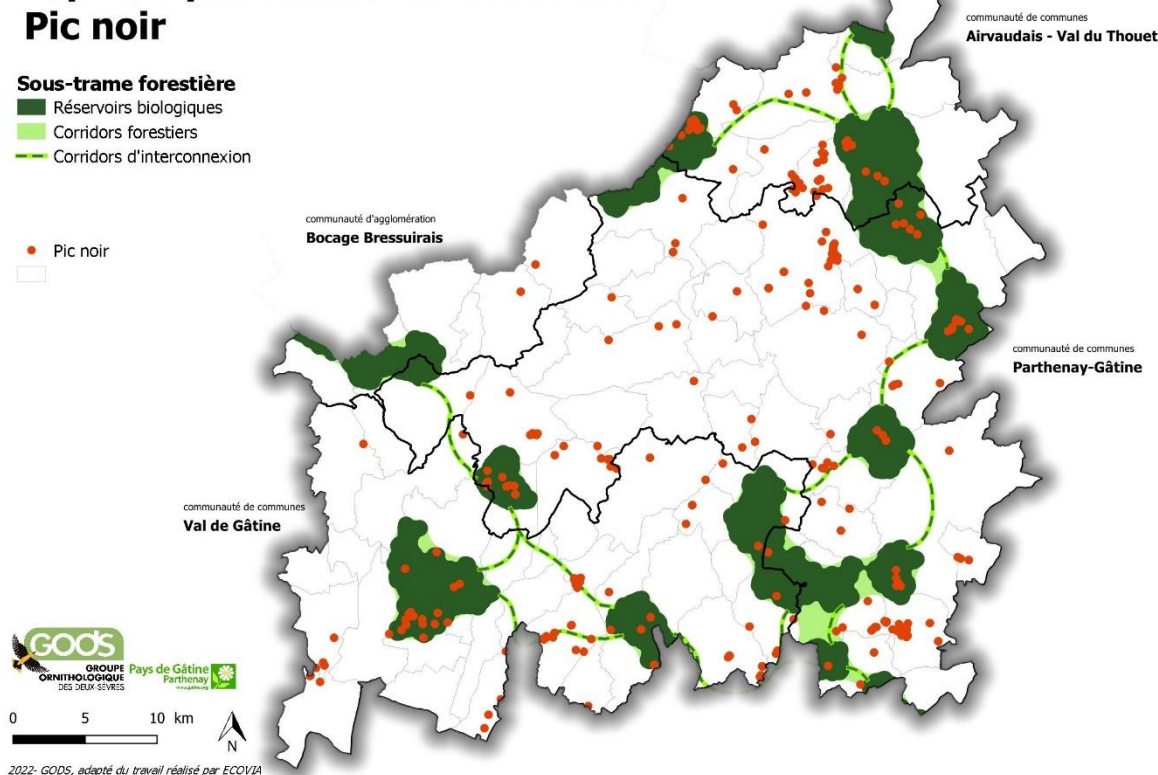
Il affectionne une grande diversité d'habitats boisés, parmi lesquelles figurent les forêts bien évidemment, mais aussi le bocage, les parcs des châteaux ou encore les ripisylves. En Gâtine, il est probablement présent un peu partout, mais la répartition des observateurs induit probablement l'apparent morcellement de la répartition.

Espèces patrimoniales des forêts Pic noir

Sous-trame forestière

- Réservoirs biologiques
- Corridors forestiers
- Corridors d'interconnexion

- Pic noir
-



Liste rouge nationale : LC

Liste rouge régionale : NT

Directive Oiseau : annexe I

Ce petit pic est réputé pour être lié aux vieilles futaies de chênes et il est donc considéré comme un indicateur intéressant de la qualité des milieux forestiers, même s'il peut s'accommoder d'une grande variété d'habitats voire de forêts exploitées dans certaines régions.



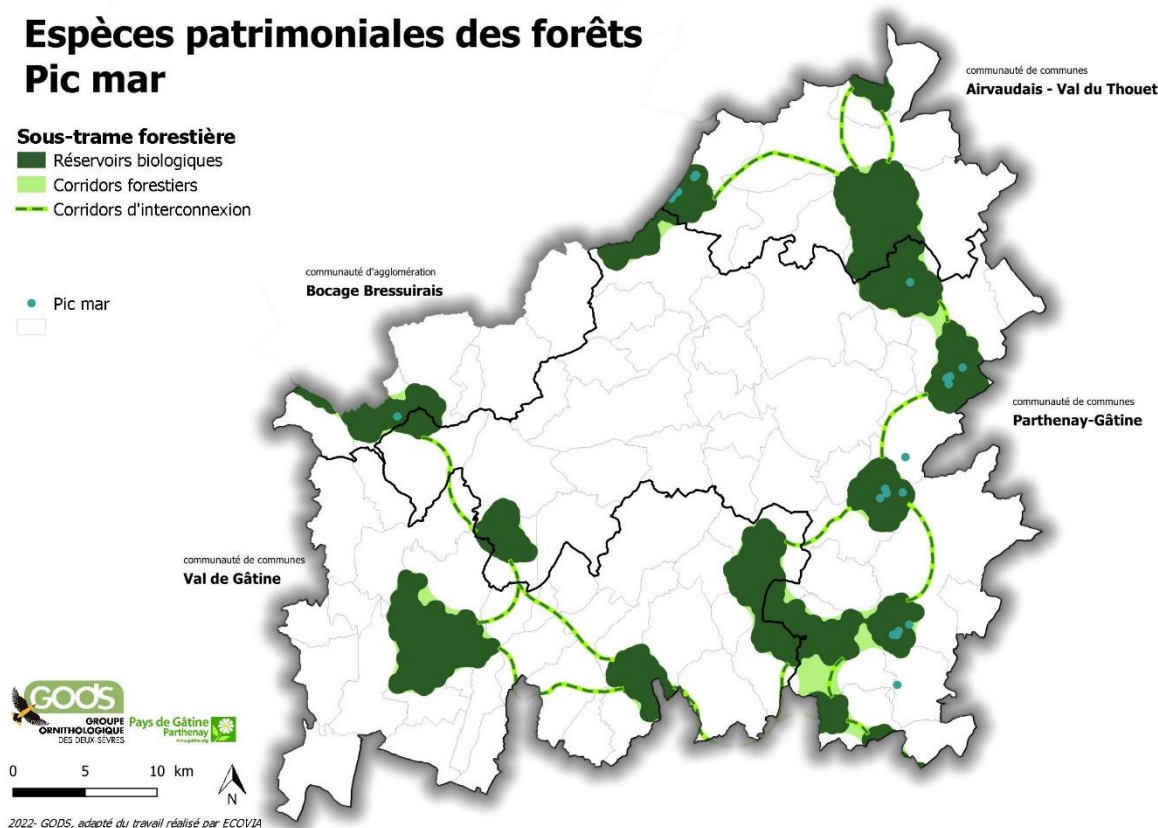
Il est peu abondant en Gâtine, qui se situe à l'ouest de son aire de répartition principale, mais il est peut-être en augmentation au cours des dernières années. On le retrouve donc logiquement dans les forêts les plus anciennes et les mieux prospectées de l'est du territoire.

Espèces patrimoniales des forêts Pic mar

Sous-trame forestière

- Réservoirs biologiques
- Corridors forestiers
- Corridors d'interconnexion

- Pic mar
-



Mésange huppé *Lophophanes cristatus*

Liste rouge nationale : LC

Liste rouge régionale : **VU**

Directive Oiseau : non inscrit

La Mésange huppé est une spécialiste des conifères et en particulier des sapins, mais elle peut coloniser des boisements feuillus dès lors que ceux sont présents, même en petits nombre. Elle est rare dans les forêts de Gâtine, où elle peut à la fois être considérée comme une espèce arrivée avec les pratiques d'enrésinement de la sylviculture moderne, mais aussi comme une espèce indicatrice de vieilles forêts mixtes.



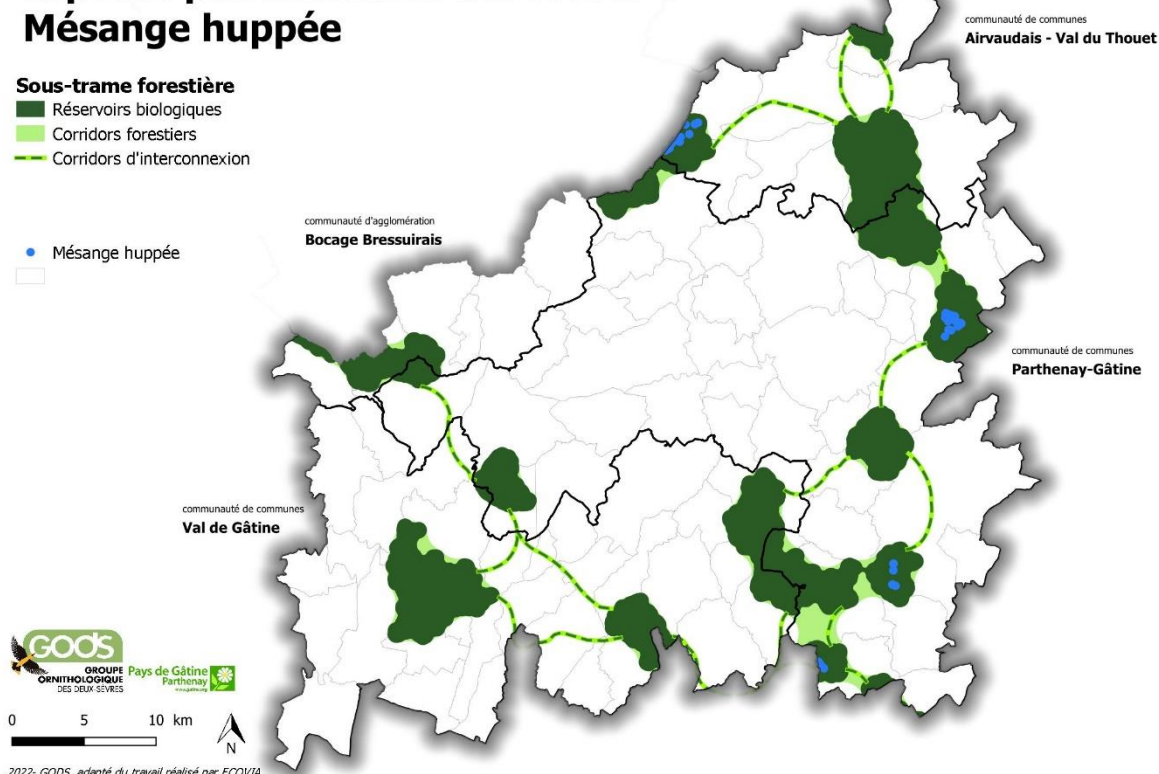
49

Espèces patrimoniales des forêts Mésange huppée

Sous-trame forestière

- Réservoirs biologiques
- Corridors forestiers
- Corridors d'interconnexion

● Mésange huppée



1.2.6. Principales menaces pesant sur les Oiseaux communs de Gâtine

Le bocage constitue l'habitat dominant du paysage de Gâtine. Parce qu'il est multiple, aussi bien dans ces composantes, les haies, les zones humides, les mares, les bosquets que dans les fonctions écosystémiques qu'il remplit, et parce qu'il est étroitement lié à l'activité agricole qui l'a façonné au cours des siècles, c'est un paysage menacé. L'agrandissement des parcelles agricoles, d'abord nécessaire dans le cadre d'une mécanisation indispensable, puis probablement excessive en lien avec la diminution toujours constante de l'emploi agricole, a conduit à la disparition des haies dans des proportions mal connues sur le territoire. La biomasse qui y habitait, dont les oiseaux spécialistes des milieux agricoles, prédateurs supérieurs des chaînes alimentaires en ont fait les frais. Alors qu'à certains endroits, les arbres vieillissent et ne sont plus entretenus en têtard, comme cela était traditionnellement l'usage, à d'autres endroits ils disparaissent, parfois arrachés, souvent maltraités, tant par le broyeur que par le soc des charrues. Le premier est à l'origine de l'absence de renouvellement des classes d'âges des végétaux lorsqu'il est employé de plus en plus systématiquement pour réaliser une taille sommitale annuelle. L'usage du second se répand également avec le recul ou les mutations de l'élevage, qui se tourne vers la céréaliculture, menaçant cette composante déterminante de la diversité du bocage qu'est la prairie. Qu'elles soient cultivées au cours de rotations longues, humide ou permanente, ces prairies abritent des oiseaux spécialistes en très net recul, en plus d'être des puits de carbone reconnus.

Les oiseaux forestiers semblent en comparaison bien peu menacés par rapport à leurs voisins du bocage. Ici, c'est principalement l'exploitation parfois irraisonnée qui conduit à un rajeunissement excessif des peuplements, particulièrement néfastes pour la biodiversité lorsqu'elle est conduite par la technique de la coupe à blanc. L'enrésinement qui est une menace avérée dans bien des régions de France n'a peut-être pas autant touché la forêt Gatinaise, et quelques oiseaux spécialistes profitent même des quelques résineux plantés çà et là. L'un des enjeux de la sauvegarde de l'avifaune forestière reste la gestion des dérangements humains, que ce soit par les promeneurs, les sports mécaniques mais aussi des périodes de chasses qui se trouvent rallongées au printemps, voire dès l'été dans certains cas.

Dans les plaines, la diminution globale des ressources alimentaires, qu'il s'agisse de graines d'espèces cultivées ou sauvages, ou qu'il s'agisse d'insecte de petite ou de grande taille, est à l'origine de l'effondrement d'une part importante des populations d'oiseaux. Ces causes sont tout d'abord la simplification de la mosaïque paysagère, avec l'agrandissement des parcelles, la simplification des assolements, la disparition progressive de l'arbre sous toutes ces formes et des espaces non cultivés. L'utilisation des biocides, qu'il s'agisse d'herbicides, de fongicides ou d'insecticides accroît encore la vulnérabilité des chaînes alimentaires déjà fortement altérées. Enfin, la mécanisation accrue entraîne pour certaines espèces des risques de destruction directe lors des travaux agricoles (Busard, Œdicnème par exemple). Les menaces agricoles ne sont toutefois pas les seuls qui affectent ces espèces puisque la présence d'infrastructure de production ou de transport d'énergie semble également induire une mortalité non négligeable.

Dans les milieux humides, la disparition des herbiers aquatiques et des végétations rivulaires spécifiques (roselières) peut-être à la fois due à l'eutrophisation de l'eau, mais aussi à la présence d'herbicides dissous qui affecte leur développement. La prolifération d'espèces exotiques envahissantes est également problématique, entraînant des déséquilibres dans les chaînes alimentaires mais aussi des destructions directes, par exemple dans le cas du Radonjin. Les dérangements causés par l'homme pour ces activités de loisirs peuvent également être préjudiciables à certaines espèces, qui ne trouvent pas la quiétude suffisante pour s'installer. Enfin, la

gestion souvent interventionniste consistant à « faire propre » est souvent néfastes aux espèces dryades qui nécessitent des écosystèmes stables sur de longues périodes de temps.

1.3. Conclusion et perspectives

Ces trois années d'inventaires réalisés dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale du Pays de Gâtine, a permis une considérable amélioration des connaissances de la diversité ornithologique du territoire. La réalisation de 195 points d'écoute répartis sur 20 carrés utilisant la méthodologie du protocole national standardisé STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) a permis de mieux comprendre la répartition et l'abondance des oiseaux communs, mais aussi grâce aux comparaisons effectués a permis de confirmer localement des tendances souvent connues au niveau national ou régional. Ce travail constitue les bases d'un futur observatoire de l'avifaune à l'échelle du territoire du projet de Parc Naturel Régional, qu'il conviendra de lancer le plus rapidement possible, car seule la réalisation annuelle d'une partie des carrés permettra d'obtenir des tendances de population robustes, et ainsi de refléter les évolutions du territoire.

Le travail d'inventaire réalisé sur les fermes dix fermes du territoire inventoriées en 2021 et 2022, ont permis de mettre en lumière l'importance de l'élevage pour la conservation des oiseaux sur le territoire, surtout lorsque celui-ci est s'appuie sur une densité de prairies importante, qui est souvent corrélée à la présence de haies hautes et de zones humides diversifiées. En forêt, les inventaires ont permis de partir à la recherche de quelques espèces spécialistes à forte valeur patrimoniale. Le travail de collecte de données, tout au long du projet, par les bénévoles du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres et grâce à la base de données Nature79.org a également permis l'amélioration globale du niveau de connaissance et des enjeux du territoire.

C'est grâce à la somme de ces travaux, que les enjeux patrimoniaux principaux du territoire ont pu être analysés grâce à l'atlas cartographique, présentant par exemple la répartition d'une rareté nicheuse du bocage (Pie-grièche à tête rousse), des plaines ouvertes (Outarde Canepetière), des forêts (Mésange huppée) ou des zones humides (Grèbe huppé) ont ainsi pu être mises en avant et confirment tout l'intérêt de cette mosaïque paysagère pour les oiseaux.

C'est par l'action quotidienne, dans toutes les facettes de son activité, que le futur Parc Naturel Régional de Gâtine Poitevine devra intégrer l'existence de ce patrimoine naturel à la fois ordinaire mais hors du commun, car sa préservation ne constitue pas seulement un objectif en soi, elle est la garante d'une bonne productivité des écosystèmes agricoles et de la bonne santé des populations locales.

Bibliographie

Braud C. (2017). Oiseaux des haies, retour sur trois années de piafs et de palisses. *Le Lirou* 36 : 2-9.

Braud C. & Passerault J-M. (2014). Richesse ornithologique des forêts Deux-Sévriennes, bilan des prospections 2011-2012. *Le Lirou* 33 : 21-30.

Collin M. & Minier J.P., 1999 – *Atlas des Paysages du Poitou-Charentes*, Conservatoire Régional du Poitou-Charentes.

France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine, 2018 – *Plan Régional d'Actions en faveur des Chiroptères de Nouvelle-Aquitaine (2018-2025)*. 115 p.

Jomat L., Braud C., Brugel E., Chevalier T., Dorfiac M., Jourde P. & Mercier F. (2018). Liste rouge régional des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes.

MNHN & LPO (2021). Protocole du Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC).

<http://www.vigienature.fr/fr/suivi-temporel-des-oiseaux-communs-stoc> ; consulté en mars 2021

Ouvrard R., Passerault J-M., Braud C., Dorfiac M. & Mercier F. (2020). Analyse des données STOC-EPS en Poitou-Charentes de 2001 à 2019. *L'Outarde* 56 : 4-21.

Passerault J-M., Puaud B. & Turpaud-Fizzala V. (2015). Les oiseaux des rivières et des écosystèmes rivulaires, bilan des prospections 2013-2014. *Le Lirou* 34 : 11-19.

UICN France LPO, ONCFS, SEOF (2016). Liste Rouge des Oiseaux nicheurs de France métropolitaine. Paris.

Annexe

Annexe 1 : liste des espèces d'oiseaux observées en Gâtine de 2020 à 2022 dans le cadre de l'ABC

nom espèce	Statut nicheur	Liste rouge régional	Liste rouge nationale	Protection France	Directive Oiseau
Cygne tuberculé	Probable	LC	LC	P	II/2
Canard colvert	Certain	LC	LC	C	II/1 & III/1
Perdrix rouge	Probable	DD	LC	C	II/1 & III/2
Perdrix grise	Probable	DD	LC	C	III/1
Caille des blés	Probable	VU	LC	C	II/2
Faisan de Colchide	Probable	DD	LC	C	III/1
Grèbe castagneux	Probable	LC	LC	P	
Grèbe huppé	Probable	VU	LC	P	
Grand Cormoran	Certain	VU	LC	P	
Héron garde-boeufs	Certain	LC	LC	P	
Héron cendré	Certain	LC	LC	P	
Élanion blanc	Certain	NA	VU	P	I
Milan noir	Certain	LC	LC	P	I
Busard des roseaux	Certain	VU	NT	P	I
Busard Saint-Martin	Probable	NT	LC	P	I
Busard cendré	Probable	NT	NT	P	I
Épervier d'Europe	Certain	LC	LC	P	
Buse variable	Certain	LC	LC	P	
Faucon crécerelle	Certain	NT	NT	P	
Faucon hobereau	Probable	NT	LC	P	
Gallinule poule-d'eau	Certain	NT	LC	C	II/2
Foulque macroule	Probable	LC	LC	C	II/1 & III/2
Outarde canepetière	Certain	EN	EN	P	I
Oedicnème criard	Certain	NT	LC	P	I
Chevalier culblanc	Migrateur			P	
Chevalier guignette	Migrateur	CR	NT	P	
Mouette rieuse	Certain	VU	NT	P	II/2
Pigeon biset domestique	Probable	NA	DD	C	II/1
Pigeon ramier	Probable	LC	LC	C	II/1 et III/2
Tourterelle turque	Probable	LC	LC	C	II/2
Tourterelle des bois	Probable	VU	VU	C	II/2
Coucou gris	Probable	LC	LC	P	
Chevêche d'Athéna	Probable	NT	LC	P	
Chouette hulotte	Probable	LC	LC	P	
Martinet noir	Certain	NT	NT	P	
Martin-pêcheur d'Europe	Certain	NT	VU	P	I
Huppe fasciée	Certain	LC	LC	P	
Pic vert	Probable	LC	LC	P	
Pic noir	Probable	VU	LC	P	I
Pic épeiche	Certain	LC	LC	P	
Pic épeichette	Probable	NT	VU	P	
Cochevis huppé	Probable	LC	LC	P	
Alouette lulu	Certain	NT	LC	P	I
Alouette des champs	Probable	VU	NT	C	II/2
Hirondelle rustique	Certain	NT	NT	P	
Hirondelle de fenêtre	Certain	NT	NT	P	
Pipit des arbres	Probable	LC	LC	P	

nom espèce	Statut nicheur	Liste rouge régional	Liste rouge nationale	Protection France	Directive Oiseau
Pipit farlouse	<i>Migrateur</i>	EN	VU	P	
Bergeronnette printanière	Probable	LC	LC	P	
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Certain</i>	LC	LC	P	
Bergeronnette grise	Certain	LC	LC	P	
Troglodyte mignon	Probable	LC	LC	P	
Accenteur mouchet	Probable	LC	LC	P	
Rougegorge familier	Certain	LC	LC	P	
Rossignol philomèle	Certain	LC	LC	P	
Gorgebleue à miroir	Probable		LC	P	I
Rougequeue noir	Certain	LC	LC	P	
Rougequeue à front blanc	Probable	LC	LC	P	
Tarier pâtre	Certain	NT	NT	P	
Traquet motteux	<i>Migrateur</i>	EN	NT	P	
Merle noir	Certain	LC	LC	C	II/2
Grive litorne	<i>Migrateur</i>		LC	C	II/2
Grive musicienne	Probable	LC	LC	C	II/2
Grive mauvis	<i>Migrateur</i>			C	II/2
Grive draine	Certain	NT	LC	C	II/2
Bouscarle de Cetti	Probable	LC	NT	P	
Cisticole des joncs	Probable	NT	VU	P	
Locustelle tachetée	<i>Migrateur</i>	VU	NT	P	
Rousserolle effarvatte	Probable	VU	LC	P	
Hypolaïs polyglotte	Probable	LC	LC	P	
Fauvette à tête noire	Certain	LC	LC	P	
Fauvette des jardins	Probable	NT	NT	P	
Fauvette grisette	Certain	NT	LC	P	
Pouillot véloce	Certain	LC	LC	P	
Pouillot fitis	<i>Migrateur</i>	CR	NT	P	
Roitelet huppé	Probable	VU	NT	P	
Roitelet à triple bandeau	Probable	LC	LC	P	
Gobemouche gris	Probable	NT	NT	P	
Mésange à longue queue	Certain	LC	LC	P	
Mésange nonnette	Probable	VU	LC	P	
Mésange huppée	Probable	VU	LC	P	
Mésange bleue	Certain	LC	LC	P	
Mésange charbonnière	Certain	LC	LC	P	
Sittelle torchepot	Certain	LC	LC	P	
Grimpereau des jardins	Probable	LC	LC	P	
Loriot d'Europe	Probable	LC	LC	P	
Pie-grièche écorcheur	Probable	NT	NT	P	I
Pie-grièche à tête rousse	<i>Certain</i>	EN	VU	P	
Geai des chênes	Probable	LC	LC	C	II/2
Pie bavarde	Certain	LC	LC	C	II/2
Choucas des tours	Certain	NT	LC	P	II/2
Corbeau freux	Probable	LC	LC	C	II/2
Corneille noire	Certain	LC	LC	C	II/2
Étourneau sansonnet	Certain	LC	LC	C	II/2
Étourneau roselin	<i>Migrateur</i>		NA	P	
Moineau domestique	Certain	NT	LC	P	
Pinson des arbres	Certain	LC	LC	P	

nom espèce	Statut nicheur	Liste rouge régional	Liste rouge nationale	Protection France	Directive Oiseau
Serin cini	Probable	NT	VU	P	
Verdier d'Europe	Probable	NT	VU	P	
Chardonneret élégant	Certain	NT	VU	P	
Linotte mélodieuse	Certain	NT	VU	P	
Grosbec casse-noyaux	Probable	NT	LC	P	
Bruant jaune	Certain	NT	VU	P	
Bruant zizi	Certain	LC	LC	P	
Bruant des roseaux	Migrateur	EN	EN	P	
Bruant proyer	Probable	VU	LC	P	

**Les statuts nicheurs en italique sont déduits des statuts à l'échelle du territoire et non des seuls inventaires de l'ABC*